UNIVERSITE OUAGA II
**********

UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE
EN SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(UFR-SEG)

BURKINA FASO
**********

UNITE-PROGRES-JUSTICE

# MEMOIRE

**En vue de l'obtention de la Maîtrise en Economie et Gestion des Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire (MEGEES)**

**Thème :**

## *Evaluation de la demande sociale pour la création d'une association de Jeunes Chercheurs (JC) de la commune urbaine de Ouagadougou*

Présenté et soutenu publiquement par :

**KOANDA Barira**

Directeur de mémoire

**Drs Issa SARAMBE**
Enseignant-chercheur à l'UFR-SEG

Maître de stage

**Dr Karidia SANON**
Coordinatrice du Projet Jeunes Chercheurs /CRDI/CEDRES

**Janvier 2015**

# *Evaluation de la demande sociale pour la création d'une association de Jeunes Chercheurs (JC) de la commune urbaine de Ouagadougou*

# IN MEMORIAM

A la mémoire de celui qui a été plus qu'un père pour moi, *feu BADANE Parkone*

Et du Professeur *SOULAMA Souleymane.*

# DEDICACE

*A MA MERE ET MES FRERES QUI ME SONT SI CHERS*

*"Puisse le SEIGNEUR les bénir."*

# REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements et notre profonde gratitude vont à l'endroit de tous ceux qui nous ont apporté leur soutien, notamment :

- A Mr *Issa SARAMBE*, Enseignant-chercheur à l'UFR/SEG qui a accepté diriger ce travail malgré ses occupations plurielles ;
- Au Corps professoral et administratif de l'UFR-SEG, pour la qualité de l'enseignement fourni au cours de notre formation ;
- Au *Dr Karidia SANON*, chargé du projet : « *Améliorer l'intégration des jeunes chercheurs africains dans les systèmes de recherche et d'innovation pour accroître leurs performances au service du développement* », projet PJC/CEDRES/CRDI et Enseignante-Chercheur à l'UFR-SEG. Merci pour l'accueil au sein du projet et pour nous avoir encadrés en tant que Maître de stage. Travailler avec vous fut toujours un plaisir ;
- Au projet PJC/CEDRES/CRDI pour l'appui matériel et financier dont nous avons bénéficié pour la réalisation de ce travail. Nous remercions tout particulièrement, le sociologue du projet PJC/CEDRES/CRDI, *Mr Abdramane SOW*, à qui nous devons une fière chandelle. Un grand merci pour l'écoute et la bonne humeur toujours transmise ; au Dr *Issaka SOMBIE*, le chargé de la planification et des activités de terrain du projet.
- A *Mr Idrissa OUEDRAOGO*, au Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur pour son aide ;
- A *Mme Honorine OUEDRAOGO*, chercheuse à l'INSS/CNRST, pour son soutien et son aide inestimables lors de la collecte de nos données secondaires ;
- A tous les Jeunes Chercheurs, sans qui ce travail n'aurait pas été possible. Un merci spécial à l'endroit du *doctorant OUOBA Théodore* du CEDRES pour son encadrement à l'utilisation du logiciel STATA. C'est le courage qui nourrit l'espoir ; puisse Dieu vous donner assez de courage pour aller de l'avant ;
- A tous *les étudiants de la cinquième promotion de MEGEES* pour les merveilleux moments passés ensemble; particulièrement à notre camarade *KAMBIRE Rodrigue* qui nous a aidé pour la collecte des données.
- A *ma tante Aïcha BACCO*, pour son soutien tout au long de nos études supérieures ;
- A tous *mes amis* qui m'ont toujours donné des paroles encourageantes, un merci particulier à ma très chère amie de toujours *KABORE Safiatou* ;
- Et enfin, à *toute personne* ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce document.

# SOMMAIRE

IN MEMORIAM ..... i

DEDICACE ..... ii

REMERCIEMENTS ..... iii

SOMMAIRE ..... iv

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES ..... v

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS ..... vi

INTRODUCTION ..... 1

CHAPITRE I : CONTEXTE ET IMPORTANCE DE LA QUESTION DES JEUNES CHERCHEURS (JC) AU BURKINA FASO ..... 5

CHAPITRE II : CONTEXTE D'EMERGENCE DES ASSOCIATIONS ..... 20

CHAPITRE III : CADRE OPERATOIRE, ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES ..... 32

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS ..... 53

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 58

TABLE DES MATIERES ..... 62

ANNEXES ..... vii

# LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Taux d'encadrement des étudiants par faculté des Université de Ouagadougou (UO) et de Ouaga 2 (UO2) au cours de l'année académique 2011–2012 ..... 11

Tableau 2 : Les associations de la ville de Ouagadougou en 2007 ..... 30

Tableau 3 : Répartition de l'échantillon selon l'institut ou le centre de recherche et selon les entités de JC ..... 34

Tableau 4 : Caractéristiques de l'âge des jeunes chercheurs ..... 39

Tableau 5 : La demande sociale de l'association selon le genre ..... 40

Tableau 6 : croisement entre les différentes modalités de réponse proposées et le rang de 1 à 8 attribué à chacune d'elles ..... 45

Tableau 7 : l'adhésion du JC selon son appartenance préalable à une organisation ..... 46

Tableau 8 : La mise en association comme moyen efficace de promotion du JC ..... 48

Tableau 9 : Paramètres estimés du modèle logit ..... 50

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : croisement entre les conditions d'exercice dans la recherche et l'adhésion du JC 42

Figure 2 : graphique concernant l'appréciation des enquêtés sur l'influence des initiatives personnelles selon les non adhérents ..... 43

Figure 3 : graphique concernant l'appréciation des enquêtés sur l'impact des initiatives personnelles selon les adhérents ..... 43

Figure 4 : Taux d'affiliation des jeunes chercheurs à des organisations ..... 46

Figure 5 : Appréciation des enquêtés concernant la gouvernance des associations ..... 47

# LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

**ADP :** Assemblée des Députés du Peuple

**AFS-BF :** Association des Femmes Scientifiques du Burkina Faso

**AJS-BF :** Association des Jeunes Scientifiques du Burkina Faso

**ANVAR :** Agence Nationale de la Valorisation des Résultats de Recherche

**CAMES :** Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

**CAR :** Comité Ad hoc de Réflexion

**CEDRES :** Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales

**CIRAD :** Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

**CNRST :** Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

**CRDI :** Centre de Recherche pour le Développement International

**CREPOS :** Centre de Recherche sur les Politiques Sociales

**DEA :** Diplôme d'Etudes Approfondies

**EESS :** Entreprise d'Economie Social et Solidaire

**FRSIT :** Forum National de la Recherche Scientifique et des Innovations Technologiques

**GESQ :** Groupe d'Economie Sociale du Québec

**INERA :** Institut de l'Environnement et de Recherche Agricoles

**INSS :** Institut de Recherches en Science des sociétés

**IRD :** Institut de Recherche pour le Développement

**JC :** Jeune (s) Chercheur (ses)

**LMD :** Licence Master Doctorat

**MESS :** Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur

**MRSI :** Ministère de la Recherche Scientifique et des Innovations

**PAS :** Programme d'Ajustement Structurel

**SCADD :** Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

**SEDECO :** Semaine de Débat Economique

**UFR :** Unité de Formation et de Recherche

**UK :** Université de Koudougou

**UNESCO :** Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

**UO :** Université de Ouagadougou

# INTRODUCTION

L'évaluation des conditions de fonctionnement de la recherche scientifique au Burkina Faso se limite le plus souvent à la recherche de financement des travaux de recherche, au renouvellement des infrastructures et des laboratoires, etc. (UK, 2010 ; ZAGRE, 2007 ; FRSIT 2006 ; ZONGO, 2003 ; etc.). Cela empêche parfois de s'appesantir sur d'autres problèmes tout aussi importants comme celui du vieillissement du corps scientifique et académique sans l'assurance d'une relève.

En effet, en raison de la saignée importante des compétences hautement qualifiées (THIOMBIANO, 2000)[1], de la faiblesse de la proportion des étudiants sur l'ensemble de la population, des départs massifs à la retraite du corps professoral des universités, on ne peut guère ignorer la menace d'extinction du personnel scientifique et académique qui pèse sur l'Université burkinabè. Aussi, au Burkina Faso, la situation des jeunes diplômés désirant s'engager dans la recherche n'est pas meilleure. Pour les étudiants, la quête d'emploi par le truchement des concours l'emporte sur le désir de terminer leurs cursus académique et de faire carrière dans la recherche. Pour ceux qui terminent leurs études, la grande majorité s'arrête en année de maîtrise. Sur 100 étudiants en première année, 32 atteindront la 4ème année et seulement 4 la 7ème année d'études (MESSRS, 2009)[2].

Cette situation n'augure rien de satisfaisant pour le développement futur du système éducatif burkinabè. Il est donc urgent et nécessaire d'engager dès à présent, un dialogue et de véritables actions autour de la situation du personnel enseignant et scientifique des universités et des institutions de recherche burkinabè. C'est une nécessité incontournable car l'émergence a pour moteur le savoir. Sur cette lancée, les Jeunes Chercheurs (JC), ceux désignée en 2010 à Dakar suite à un atelier méthodologique comme étant « *le jeune scientifique ayant obtenu une maîtrise, engagé ou disposé à faire de la recherche scientifique ou celui préparant une thèse ou le titulaire d'un doctorat se trouvant au début de sa carrière professionnelle* », (CEDRES, 2010) y jouent un rôle crucial. En effet, on ne saurait assez rappeler le rôle que tiennent les JC dans les universités et dans les laboratoires de recherche

[1] Thiombiano T., 2000, « L'exode des compétences au Burkina », *Regional Conference on Brain Drain and Capacity Building in Africa.22-24 Février 2000. Addis Ababa. Ethiopie.*

[2] Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS), « *Politique sous-sectorielle des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (ESSRS)* », Décembre 2009, p 16-17.

scientifique. Même s'ils sont toujours en formation, ils contribuent à la production scientifique des laboratoires et au fonctionnement de l'enseignement universitaire à travers la vacation et le monitorat. Ce sont donc des acteurs à part entière de la vie scientifique des unités de formation et de recherche. En clair, la survie du système scientifique burkinabè ne saurait se passer de la valorisation du JC.

Toutefois, au Burkina Faso, le manque d'un statut clair du JC, qui offre non seulement des perspectives d'évolution dans la carrière et surtout des grilles salariales dans les limites de l'acceptable engendre une situation d'exclusion des JC burkinabé. Ainsi, confiné dans ce « vide statutaire », le JC est coincé dans le dilemme de la survie et de la précarité. Cette situation est d'autant plus grave qu'au-delà du mérite de ses capacités intellectuelles, il adopte un profil très bas par rapport à ses promotionnaires d'autres secteurs qui travaillent dans de meilleures conditions, détiennent des postes de responsabilité et ont des avantages rémunérateurs incomparables(CEDRES, 2010)[3].

C'est dans la perspective de trouver des solutions durables à cette situation d'exclusion, que la présente étude se propose de déterminer les contours de faisabilité d'une mise en association des JC, plus précisément des JC de la commue urbaine de Ouagadougou, comme cadre capable d'impulser des changements d'approche de la question du JC au Burkina.

Dans la pratique, aucune restriction n'est faite quant à la création d'une association. Toutefois, s'associer constitue une entreprise humaine et en tant que telle, sa réalisation nécessite d'être vérifiée. En effet, il faut éviter de se lancer dans une aventure associative sans en avoir préalablement fait une étude de marché. En d'autres termes, avant de créer son association, il faudrait vérifier s'il existe une demande, un besoin exprimé ou potentiel, c'est-à dire vérifier l'existence de personnes animées par des idées ou des motivations allant dans le sens de ce qu'on veut créer. Cette vérification demeure indispensable pour apprécier l'impact du projet sur ses destinataires. KEBE et RICARDOU (2004) ont distingué à ce propos trois (03) indicateurs qui permettent de juger le comportement d'adhésion des membres d'une association. Il s'agit notamment de la *volonté*, de la *disponibilité* et de la *compétence* des membres qui s'associent. Ces critères qui bien plus importants que la question des financements, s'ils ne sont pas remplis, pourraient entraver la viabilité de toute association. selon eux, s'unir ne peut aboutir sans une forte disponibilité, une forte volonté et une forte

[3] Projet de recherche sous-régional CEDRES/CREPOS/CRDI : « Projet Jeunes Chercheurs », (Avril 2010). *Synthèse de la recherche documentaire sur les caractéristiques de la marginalisation des jeunes chercheurs en Afrique et au Burkina Faso en particulier*, 72p.

compétence des membres. Cela se déclinent à la fois en termes de temps, d'engagement, de motivation, d'implication et de satisfaction qu'en la capacité des membres à rallier d'autres personnes à l'objectif de leur cause.

Lorsqu'on fait un sondage du mouvement associatif scientifique burkinabè, canal qui semble idéal pour établir le dialogue entre Etat et scientifiques, on constate qu'il subsiste une situation de "stand-by" qui empêche celui-ci d'être une véritable force de propositions de changements. D'ailleurs, à l'exception de quelques associations scientifiques locales qui sont pour la plupart disciplinaires et d'initiatives régionales et internationales de réseautage de JC qui incluent le Burkina Faso, il n'existe pas encore une organisation formelle et endogène réunissant les JC.

Notre recherche s'articule ainsi autour de la question centrale suivante : un projet de mise en association des JC de la commune urbaine de Ouagadougou obtiendrait-il une parfaite adhésion de la part de ces JC et quels sont les facteurs susceptibles d'influencer son ancrage ?

Il s'agit plus spécifiquement des questions suivantes :

- ✓ Les JC ressentent-ils le besoin de s'unir ?
- ✓ Quelle est le degré de sensibilité des JC de la commune de Ouagadougou par rapport à un projet de mise en association ?
- ✓ Quelles sont les facteurs qui peuvent influencer l'adhésion des JC ?

Il ne s'agit pas ici de faire une étude exhaustive de ce qu'est une association, ni de s'attarder sur le rôle du Président et sur celui du Conseil d'Administration (même si ces fondamentaux que sont la gestion administrative et financière des associations restent essentiels pour le bon fonctionnement de celles-ci). Il est plutôt question de voir la probabilité d'adhésion des JC à un projet associatif comme cadre où va pouvoir s'enclencher et s'opérer un processus de plaidoirie sur les difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leur profession.

## OBJECTIF GENERAL

L'objectif visé par cette étude intitulée : « ***Evaluation de la demande sociale pour la création d'une association de Jeunes Chercheurs (JC) de la commune urbaine de Ouagadougou*** », est d'analyser la demande sociale pour la création d'une association de JC (provenant de différentes filières scientifiques) de la commune urbaine de Ouagadougou.

## OBJECTIFS SPECIFIQUES

Pour atteindre cet objectif général, deux (02) objectifs spécifiques sont visés :

- ✓ Déterminer si le JC de la commune de Ouagadougou perçoit l'association comme un moyen efficace de faire face aux difficultés rencontrées dans sa formation et dans sa carrière.
- ✓ Apprécier la sensibilité, la volonté et la disponibilité des JC à devenir membre d'une éventuelle association les réunissant.

Face à ces préoccupations, les hypothèses suivantes sont formulées afin de tester leur validité dans le but de les confirmer ou de les infirmer :

- ✓ HYPOTHESE 1 : les JC perçoivent le besoin et la nécessité de s'unir.
- ✓ HYPOTHESE 2 : la perception qu'ont les JC des associations influence leur adhésion au projet de mise en association.

Pour ce faire, le document sera organisé en trois chapitres. Le premier chapitre met en évidence l'importance de la question du JC au Burkina et le chapitre II retrace l'évolution des associations au Burkina Faso. Enfin, Le chapitre III traite de l'approche méthodologique de l'étude et de l'analyse des données récoltées. A la suite de ces chapitres, une conclusion sera présentée pour faire le bilan de la recherche.

# CHAPITRE I : CONTEXTE ET IMPORTANCE DE LA QUESTION DES JEUNES CHERCHEURS (JC) AU BURKINA FASO

Les problèmes liés à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique demeurent au cœur des débats au Burkina Faso. Des questions comme le rôle et la place de l'enseignement supérieur dans le système éducatif, la valorisation des résultats de recherche, la bonne gouvernance des Universités, le financement des activités de recherche, le lien entre la recherche et le développement, la réussite de la mise en application du système LMD[4], ont fait l'objet de multiples travaux. Ce qui n'est nullement le cas de la question du JC, qui a rarement occasionné des études approfondies. En effet, très peu d'écrits au Burkina Faso traitent du rôle et de l'importance des plus jeunes dans la recherche scientifique, de ceux qui aujourd'hui accompagnent les chercheurs confirmés dans leurs productions scientifiques et qui demain, seront les scientifiques et chercheurs confirmés du futur. Se sont donc les premiers acteurs et le pivot central de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique burkinabè.

Ainsi, ce chapitre aborde d'abord l'approche conceptuelle du JC, puis la situation du personnel scientifique et académique au Burkina Faso et les pratiques associatives existantes dans le milieu scientifique. Cette analyse nous permettra ensuite, de cadrer le concept de demande sociale.

## I.1 Jeunes Chercheurs : approche conceptuelle

En septembre 2010, le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada, partenaire du développement de la recherche scientifique au Burkina Faso depuis plus d'une trentaine d'années, a conjointement avec le Centre de Recherche sur les Politiques Sociales (CREPOS) du Sénégal et le Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches Economique et Sociale (CEDRES) du Burkina Faso, commandité une étude d'une durée de trois ans sur la problématique de la potentialité scientifique dans les deux pays africains. L'étude fut intitulée « ***Améliorer l'intégration des jeunes chercheurs africains dans les systèmes de recherche et d'innovation pour accroître leurs performances au service du développement*** » en abrégée « ***projet Jeunes Chercheurs*** ». La méthodologie de recherche du projet a révélé une réelle disparité des réalités scientifiques dans les deux pays.

En effet, au Burkina Faso comme dans tout pays où le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) gère les carrières des universitaires, ce n'est qu'à partir du doctorat qu'on est sensé être véritablement un chercheur et dès lors l'avancement dans la

[4] LMD pour Licence-Master-Doctorat.

carrière peut avoir lieu. Toutefois, l'absence de formation du troisième cycle dans certaines filières, la durée de plus en plus longue pour le passage d'un grade à l'autre, les difficultés d'avancement de carrière, le faible nombre de nouveaux docteurs, rendent ambigus la définition du terme « *chercheur* » et par ricochet la perception de « *potentialité scientifique* » au Burkina Faso. Une étude menée par STADS et BORO en 2004, sur les indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles au Burkina Faso montre qu'entre les années 1991 et 2001, les chercheurs ayant le niveau de maîtrise ou ingénieur représentaient environ 50% des chercheurs de l'ensemble des institutions publiques de recherche[5]. En effet, il est possible dans certaines filières de formation ou certaines institutions[6] d'intégrer une équipe de recherche à partir de la maîtrise. Aussi, même si aucun statut n'est attribué aux titulaires d'une maîtrise et plus dans la politique d'évaluation du CAMES, leur importance dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique est cependant une chose évidente. A travers plusieurs apports tels que la vacation, le monitorat, l'assistance dans la production scientifique, etc., ces derniers concourent au bon fonctionnement des universités et des laboratoires et atténuent considérablement le problème d'insuffisance du personnel scientifique et académique.

Comparativement au Burkina Faso où les docteurs sont très peu nombreux, surtout dans le domaine des sciences agricoles, sociales et environnementales, et ne chôment presque jamais (CEDRES, 2011), au Sénégal, le problème de tarissement ou d'insuffisance de docteurs ne se pose pas. On estime même à plus de 1000 le nombre de docteurs demandeurs d'emplois chaque année dans ce pays. Par conséquent l'échantillon pour l'étude du « ***Projet Jeunes Chercheurs*** » au Sénégal n'a concerné que des docteurs au début de leurs carrières.

C'est de cette disparité que vient la définition harmonisée du concept Jeune chercheur au Burkina Faso et au Sénégal. Ainsi ce concept désigne le « *jeune scientifique ayant obtenu une maîtrise, ou préparant une thèse ou titulaire d'un doctorat se trouvant au début de leur carrière professionnelle* » (CEDRES/CREPOS, 2010)[7].

Ici, le statut de référence concerne plus l'aspect potentialité scientifique que le système d'évaluation du CAMES

[5] STADS G.J. & BORO S., *Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles. Le Burkina Faso. Projet (IFPRI-ISNAR–CORAF/WECARD 2002)*, 2004, 10 pages.

[6] A l'exception des filières des sciences de la santé où le doctorat est obligatoirement le diplôme de base pour faire de la recherche.

[7] Rapport de l'atelier méthodologique sous-régional du Projet Jeunes Chercheurs qui réuni les chercheurs du CREPOS pour le Sénégal et ceux du CEDRES pour le Burkina Faso à Dakar les 6, 7 et 8 avril 2010.

## I.2 Le personnel scientifique et académique burkinabè : un état des lieux

La recherche scientifique au Burkina est essentiellement académique, c'est pourquoi quand on parle d'enseignement supérieur au Burkina Faso cela comprend et l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Cela fait que les fonctions d'enseignant et de chercheur sont habituellement combinées. On distingue habituellement une recherche fondamentale guidée par des motivations purement scientifiques et une recherche appliquée qui est orientée vers une application précise et à caractère technologique. Quatre (04) types d'institutions assurent la recherche scientifique au Burkina Faso. Il s'agit :

- Du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) dont la mission est une mission de recherche pure. Il est l'institution accréditée, en charge de la recherche nationale. Il assure sa mission à travers quatre (04) instituts de recherche. Il s'agit de l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) ; de l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT) ; de l'Institut de Recherche en Science de la Santé (IRSS) ; et de l'Institut de Recherche en Science des Sociétés (INSS). Comme on peut le voir, la recherche scientifique au Burkina Faso est organisée autour de quatre domaines importants pour le développement du pays. Il s'agit des domaines de l'agriculture et environnement, des sciences appliquées, de la santé et des sciences humaines. il faudrait noter que la recherche agricole y est très développée eu égard le fait que le Burkina est un pays à 80% agricole.
- Du système universitaire qui lui a une double mission : celle de l'enseignement et de la recherche scientifique. L'enseignement supérieur public constitue l'essentiel de l'enseignement supérieur burkinabè. Toutefois, l'enseignement supérieur privé est en pleine expansion et il contribue à réduire le nombre pléthorique des étudiants dans les universités publiques. Dans les universités, la recherche scientifique se fait plus précisément dans les laboratoires de recherche sur lesquels s'appuient les formations doctorales. L'Université de Ouagadougou, l'Université Ouaga 2, l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso et l'Université de Koudougou, sont les principales universités publiques où sont menées les activités de recherches expérimentale et théorique (la recherche fondamentale).
- Des structures de recherche des différents ministères. Plusieurs recherches sont menées dans divers départements ministériels par les structures mises en place à cet effet.

- Et de certaines Organisations Non Gouvernementales (CIRAD, CIRDES, IRD, 2IE, le Centre Muraz,…)[8]. Il convient également de signaler que les inventeurs et innovateurs dont la plupart sont dans le domaine de l'artisanat, santé et nutrition, transformation et technologie agroalimentaires, conservation des eaux et du sol, défense et restauration des sols, agroforesterie, technologies appropriées, font aussi de la recherche surtout dans le but de trouver de manière pratique une solution aux problèmes qui se posent à eux quotidiennement. Toutefois, s'il est évident que ce dernier type d'institution fait intégralement partie du paysage scientifique burkinabè, son intervention lui reste cependant timorée. Aussi, Le secteur privé, moteur de la croissance économique tant recherchée, demeure un faible employeur des chercheurs locaux. Il préfère généralement recourir à l'importation de technologie ou aux compétences étrangères. Quant aux inventeurs et innovateurs ils comptent plus sur les savoirs locaux ou traditionnels (SEDECO, 2012)[9]. Cela étant, une réelle sensibilisation sur la valeur ajoutée des affaires et des bénéfices par la recherche scientifique doit être menée auprès du secteur privé.

Les quatre institutions entretiennent d'étroites collaborations entre elles mais aussi avec d'autres universités de la sous région et des pays du Nord où généralement la majorité des doctorants obtiennent leur doctorat.

Depuis Janvier 2011, la recherche scientifique a été détachée des enseignements secondaire et supérieur pour être confiée exclusivement au Ministère chargé de la Recherche Scientifique et des Innovations (MRSI). Deux institutions, le Forum national de la Recherche Scientifique et des Innovations Technologiques (FRSIT) et l'Agence Nationale de la Valorisation des Résultats de Recherche (ANVAR) sont en charge de la politique de valorisation des résultats de recherche et d'innovation.

Pour ce qui est du personnel scientifique et enseignant, leur recrutement se fait généralement sur des postes de professeurs titulaires, de maîtres de conférences, de maîtres assistants, d'assistants et d'enseignants à temps plein, tous diplômes supérieurs confondus. En 2012, le

[8] CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le développement ; CIRDES : Centre International de Recherche-Développement sur l'Elevage en zone Subhumide ; IRD : Institut de Recherche pour le Développement ; 2IE : Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement.

[9] Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, « *La Recherche et Développement dans le secteur privé au Burkina Faso* », 6ème Edition de la Semaine du Débat Economique (SEDECO 2012) Ouagadougou du 4 – 8 juin 2012.

taux d'encadrement des étudiants du Burkina était de 50 étudiants pour un enseignant. Ce qui selon la norme de l'UNESCO devrait être de 25 étudiants pour les formations générales et de 10 à 15 étudiants pour les formations d'ingénieurs et médicales (Comité Ad hoc de Réflexion (CAR) sur l'Université burkinabè, 2012)[10]. La vacation et le monitorat offrent aux JC la possibilité d'acquérir leurs premières expériences dans le domaine de l'enseignement universitaire, de la formation et de l'encadrement. Or, l'activité d'enseignement à l'université oblige et incite à la pratique de la recherche scientifique. Les JC constituent donc ainsi un maillon essentiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ils constituent également une bouée de sauvetage au problème d'effritement du personnel scientifique et académique burkinabè vu que d'ailleurs être chercheur ou enseignant-chercheur au Burkina n'est guère chose facile. Ce métier est en réalité en proie à des maux jamais égalés de son histoire.

### I.2.1 Insuffisance et vieillissement de la communauté scientifique et académique

Le pays dispose de plusieurs centres d'impulsion, de conception et d'exécution de la recherche scientifique. L'Etat et l'ensemble des acteurs du développement de la recherche scientifique tels que les partenaires techniques et financiers et les ONG déploient des efforts considérables pour développer la recherche scientifique dans sa globalité. En effet, l'avancement de carrière tenant compte des publications scientifiques, les coopérations scientifiques avec l'étranger, la création récente du MRSI et d'un Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID), les Initiatives Think Tank (ITT)[11], la mise en place de programmes de valorisation des résultats de la recherche et d'innovation, sont à même de mettre en place les bases d'une recherche scientifique assurée. D'ailleurs, dans sa politique de développement économique et social, SCADD[12], le gouvernement burkinabè accordent une place de choix à la formation de ressources hautement qualifiées et compétentes. Cette place est méritée si nous nous référons aux propos du Professeur Basile GUISSOU, qui en commentaire à un article du journal « ***Africa***

[10] Premier Ministère, CAR sur la réflexion de l'Université du Burkina Faso ; *L'enseignement supérieur au Burkina Faso : Diagnostic, défis et normalisation de ses institutions* ; Septembre 2012 ; p. 126.

[11] L'ITT est un programme réunissant plusieurs bailleurs de fonds qui vise à renforcer des institutions indépendantes de recherche sur les politiques ou « think tanks » de pays en développement (Amérique latine, Afrique subsaharienne dont le Burkina Faso et Asie du Sud), dans un but de les rendre mieux en mesure de produire des recherches rigoureuses susceptibles à la fois d'éclairer et d'influencer les politiques de ces pays.

[12] Axe 2 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD, 2011-2015) intitulé « *Consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale* », p.52-54.

***International*** » (le n°424 de l'année 2008) qui avait répertorié huit (08) savants burkinabè[13] parmi 50 savants africains dans la période 1958-2008, affirme que le Burkina peut s'enorgueillir de posséder le plus grand nombre de « savants » du continent[14].

Cependant, « *l'arbre ne peut cacher la forêt* », l'enseignement supérieur sur lequel la recherche scientifique doit se baser, est actuellement en proie à une grosse crise de personnel. Le fait que 40% des enseignants en 2012 soient âgés de plus de 50 ans, ceci au regard de l'espérance de vie qui est de 55, 4 ans[15], l'insuffisance des enseignants, les départs massifs à la retraite sans l'assurance d'une relève bien préparée, les recrutements qui se font au compte-gouttes, l'inadéquation entre l'accroissement de l'effectif des étudiants et celui des enseignants, présagent des situations de vides académiques et scientifiques à certains moments.

Cette situation provient d'abord, de la dynamique démographique du monde universitaire burkinabè où d'un côté en 2012, 1 336 enseignants devraient encadrer 54 099 étudiants dans l'enseignement public et de l'autre que sur 100 000 habitants qu'on ait que 424 étudiants seulement, ratio très deçà des 2000 étudiants recommandés par l'UNESCO[16]. L'exemple de la répartition étudiants/professeur par faculté des Universités de Ouagadougou (UO) et Ouaga 2 pour l'année académique 2011-2012 illustre assez bien ces déséquilibres (Voir tableau 1).

[13] Il s'agit du Dr Zéphirin DAKYO, du Dr Christian NAPON, du Dr SIÉ Moussa, du Général, Pr Robert GUIGUEMDE, du Pr Pierre GUISSOU, du feu, Pr Joseph KI-ZERBO, du Pr Odile NACOULMA, et du Pr Ali NIAKARA.

[14] Pr Basile GUISSOU, 2009. « *Bilan africain de la recherche scientifique en 2008 : Le Burkina peut s'enorgueillir* ». http://faso-dev.net/Bilan-africain-de-la-recherche.html.

[15] Rapport 2011 du PNUD.

[16] DEP/MESS, « *Tableau de bord de l'enseignement supérieur 2011/2012* », février 2013, p.23.

**Tableau 1: Taux d'encadrement des étudiants par faculté des Université de Ouagadougou (UO) et de Ouaga 2 (UO2) au cours de l'année académique 2011–2012**

| | Faculté | Nombre de professeurs[17] | Nombre d'étudiants | Taux d'encadrement[18] |
|---|---|---|---|---|
| UO | Institut Burkinabé des Arts et métiers (**IBAM**) | 17 | 1345 | 79,11 |
| | Institut Panafricain d'Etude et de Recherche sur les Médias, Information et la Communication (**IPERMIC**) | 5 | 41 | 8,2 |
| | Institut Supérieur des Sciences de la Population (**ISSP**) | 8 | 68 | 8,5 |
| | UFR[19]/Lettres Art et communication | 62 | 6 955 | 110,56 |
| | UFR/Sciences de Santé (**UFR/SDS**) | 118 | 2 799 | 23,72 |
| | UFR/Sciences de la Vie et de la Terre (**UFR/SVT**) | 77 | 3 755 | 48,76 |
| | UFR/Sciences Exacte et Appliquées (**UFR/SEA**) | 69 | 3 321 | 48,13 |
| | UFR/Sciences Humaines (**UFR/SH**) | 67 | 9 944 | 148,41 |
| | **Total UO** | **423** | **28 228** | **66,73** |
| UO2 | UFR/Sciences Economiques et de Gestion (**UFR/SEG**) | 56 | 5 100 | 91 |
| | UFR/Sciences Juridiques et Politiques (**UFR/SJP**) | 38 | 6 831 | 179,76 |
| | **Total UO2** | **94** | **11 931** | **126,92** |
| | **Total UO+UO2** | **517** | **40159** | **77,67** |

**Source** : *Construit par l'auteur, à partir des statistiques de 2011-2012 de l'enseignement supérieur, MESS, décembre 2012, p.15-16.*

Une surcharge est particulièrement observée à l'UFR/SJP avec 180 étudiants par professeur et à l'UFR/SH où un professeur encadre 148 étudiants. Ces deux taux dépassent de loin la norme de l'UNESCO qui est de 25 étudiants/enseignant. Quant aux taux les plus faibles, ils sont enregistrés à l'PERMIC et à l'ISSP où un professeur encadre 8 étudiants, une explication à cela

[17] Il s'agit des enseignants permanents, toutes catégories confondues (enseignants à temps plein, maîtres assistants, maître de conférences et professeurs titulaires) y compris les vacataires
[18] Le nombre d'étudiants divisé par celui des professeurs.
[19] UFR : Unité de Formation et de Recherche.

peut être la politique sélective exclusive des étudiants qui ont accès à ces facultés. Comme on peut aussi le constater l'UO et l'UO2 à elles deux abritent la majorité des étudiants du Burkina (soit 58,29 %[20] de l'effectif total des étudiants). Par ailleurs, 2/3 du potentiel enseignant en activité exerce à l'UO (MESS, 2013)[21]. Le personnel enseignant déjà insuffisant pour les deux universités preste également dans un grand nombre d'universités et d'instituts supérieurs, tant publics que privés, nationaux qu'internationaux. Nombreux sont ainsi les enseignants qui sont contraints de dispenser les cours ici et là et souvent à un rythme qui frôle l'épuisement. Aussi, les besoins de développement du pays nécessitent qu'il y ait des personnes qualifiées capables d'apporter des solutions à ces besoins, c'est parmi ce personnel scientifique et académique insuffisant pour les besoins académiques et scientifiques que l'Etat recrute parfois ces cadres. La survie de l'enseignement supérieur impose donc, une politique de recrutement massive afin de garantir un encadrement décent.

### I.2.2 Fuite massive des ressources humaines compétentes

De nombreux scientifiques et étudiants décident de ne pas rentrer au pays après leur formation ou d'aller monnayer leurs compétences dans d'autres pays. THIOMBIANO (2000)[22] a particulièrement argumenté les mobiles de l'exode des compétences, y compris des plus jeunes, au Burkina Faso. Pour cet auteur, la principale cause de l'exode des jeunes cadres est surtout d'ordre économique. Il existe également des causes plus ou moins secondaires comme les causes techniques, les causes subjectives, administratives et bureaucratiques. En effet, au delà des faibles possibilités d'évoluer dans la carrière, plusieurs raisons expliquent l'exode des jeunes chercheurs. Sous cette rubrique on peut évoquer : le traitement salarial insuffisant des enseignants-chercheurs, les mauvaises conditions de travail dont le manque ou l'insuffisance de laboratoires et d'infrastructures, les difficultés matérielles d'exécution des programmes des recherches, etc. en effet, la carrière de chercheur se révèle extrêmement longue et exigeante, les conditions matérielles offertes à la recherche scientifique dans les pays pauvres comme le Burkina Faso, sont loin de constituer une contrepartie valable de tous les efforts consentis par celle-ci. Cela pousse les compétences à refuser de subir les mauvaises

[20]DEP/MESS, « *Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2011/2012* ». Ce pourcentage est obtenu en faisant la somme des effectifs des deux Universités(28 228 pour l'UO et 11931 pour l'UO2), on obtient un total de 40159 qui est ensuite divisé par l'effectif total des étudiants du Burkina Faso qui est de 68 894 puis on multiplie le résultat obtenue par 100, ce qui nous donne 58,29099.cft, p.15-16.

[21] Ibid. « *Tableau de bord de l'enseignement supérieur 2011/2012* », p.23.

[22] Taladidia Thiombiano, « *L'exode des compétences au Burkina* », conférence Régionale sur l'Exode des Compétences et le développement des capacités en Afrique, les 22, 23 et 24 Février 2000 à Addis Ababa (Ethiopie), 10 pages.

conditions de vie et de travail de leur pays d'origine. A titre d'exemple, l'INERA qui regroupe le plus grand nombre de jeunes chercheurs dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et des ressources naturelles a connu vingt deux (22) départs de jeunes chercheurs depuis le début des années 2005.

### I.2.3 La promotion des JC

Pour les chercheurs ou enseignants-chercheurs qui décident de rester malgré, la modicité des salaires, l'absence de perspectives et la faiblesse des mesures incitatives, ils finissent par se consacrer à des activités extramuros qui pour ceux qui ont une certaine chance, peuvent les lancer pour toute la vie. Aussi, la recherche scientifique, dont l'importance semble largement comprise par les autorités ne dispose pas jusqu'ici, d'un budget spécifique. Son financement est rattaché à des enseignements secondaire et supérieur. Lorsqu'on examine ce financement sur l'ensemble du budget alloué à l'éducation, on constate que seulement 7,2%[23] est destiné aux enseignements secondaire et supérieur et à la recherche scientifique, la priorité nationale est plus orientée vers l'enseignement de base qui engrange plus de 88% de ce budget. Dans le même sillage, l'observation du budget du CNRST en 2008 montre que 70% de ce budget a servi au payement des salaires et pour le fonctionnement du centre et seulement 9% pour les activités de recherche. Dans un tel contexte, la recherche scientifique va à la recherche de financements auprès des partenaires extérieurs qui financent à plus de 80% les activités de recherche au Burkina Faso[24]. Toutefois, les thématiques faisant l'objet de financements extérieurs ne tiennent pas toujours rigueur des priorités nationales. Il arrive le plus souvent que ces partenaires octroient des bourses d'étude à l'étranger à des doctorants. Cette manière de faire est très bien perçue, vu qu'une des mentalités forgées dans nos universités locales est favorable à la formule des diplômes étrangers sous prétexte de meilleures conditions de travail et de ressources plus importantes notamment dans le domaine de la recherche dans ces Universités étrangères.

Comme on peut le percevoir, la promotion des JC au Burkina est problématique. C'est pourquoi, bon nombre de jeunes scientifiques préfèrent chercher des emplois dans les projets de développement, les organismes de coopération sous-régionale ou internationale, les ONG, les coopérations bilatérales ou multilatérales (CEDRES, 2010). L'absence du troisième cycle dans bon nombre de filières, le sous-financement de la recherche, l'absence de perspectives

[23]MESSRS, « *Politique sous-sectorielle des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique 2010-2025* », décembre 2009.
[24]http://www.mrsi.gov.bf/index.php/news/1-latest/83-pr-gnissa-isaie-konate-ministre-de-la-recherche-scientifique-et-de-l'innovation.

pour les chercheurs et de mesures incitatives au métier de chercheur, le manque de cadre adéquat pour faire la recherche, la non capitalisation des données et la non mise à disposition pour le développement des résultats de recherche, sont autant de raisons de démotivation pour ceux qui aspirent ou veulent faire de la recherche scientifique leur métier (CEDRES, 2011)[25].

Finalement, le risque d'extinction prochaine du corps scientifique et académique burkinabè apparaît ainsi par la faiblesse d'entrées face à des sorties trop nombreuses. Il y'a donc nécessité d'une plus grande régularité des recrutements. C'est-à dire qu'il faudrait mettre en place des systèmes incitatifs qui puissent attirer, embaucher et retenir les jeunes enseignants-chercheur.

## I.3 Les réseaux et associations de JC au Burkina Faso

Toutefois, malgré ce contexte défavorable à l'emergence d'une recherche scientifique forte, nombreux sont ceux qui croient toujours à la recherche nationale. Ainsi, à travers des stratégies individuelles ou collectives, les scientifiques tentent, tant bien que mal, de corriger les biais qui peuvent résulter de la volonté d'exercer dans la recherche au Burkina Faso. Parmi ces facteurs de correction, L'affiliation aux réseaux et aux associations scientifiques constitue un moyen très utilisé permettant d'élargir les sphères de connaissances, d'opportunités, de publications et de reconnaissance. A ce propos, au niveau des JC, les réseaux constituent le moyen d'auto-organisation, le plus connu et le plus repandu. Il existe cependant, quelques associations locales de JC mais qui sont pour l'essentiel disciplinaires.

### I.3.1 Les réseaux de JC

Avant toute chose pour parler de réseau, il faut dire que cela signifie un groupe d'individus ou d'organisations partageants un ou plusieurs centres d'intérêt ayant de manière régulière ou temporaire des contacts directs ou indirects entre eux (Lusin Bagla-Gökalp, 2000)[26]. Il se caractérise par des échanges de services et surtout une diffusion d'informations sur les centres d'intérêt entre membres. Il peut être dit « *formel* » lorsque ses membres reconnaissent explicitement leur appartenance au groupe par des mécanismes formels et adhèrent volontairement aux règles et conditions qui le fondent. Il est dit « *informel* » lorsque son appartenance ne nécessite aucune formalisation mais que les membres partagent les mêmes

[25] CEDRES, « *Rapport de synthèse des travaux de la journée de partage des résultats de la recherche sur le diagnostic des contraintes à l'insertion des jeunes chercheurs dans les systèmes de recherche et d'innovation* », mars 2011, p.10-20.
[26] La revue du GERAS-numéro 27-30 : Ouvertures sociologiques, réflexions sur les pratiques, 2000.

centres d'intérêt, agissent et partagent des informations qui contribuent au maintien du groupe. Posons un regard sur les réseaux scientifiques au Burkina.

Le réseautage est le canal le plus en vogue dans les pratiques collectivistes des chercheurs au Burkina Faso du fait de son atout indéniable qui est l'internet. Les données des enquêtes menées par le « *Projet Jeune Chercheur* » ont montré que plus de 65% des JC sont affiliés à des réseaux scientifiques qui sont pour la plupart des réseaux africains ou internationaux. Il faudrait noter que les réseaux nationaux sont très peu nombreux et pour le peu qui existent, ils ont du mal à survivre. S'affilier à un réseau représente pour le JC généralement un moyen de nouer des contacts et de participer à des colloques et séminaires. Le réseau le plus organisationnel sur la question des JC est le Network of Young Researchers Working in Africa (NYRA) crée en 2007 en Suède. Ce réseau concerne de jeunes chercheurs travaillant sur l'Afrique des pays suivants : le Bénin, le Burkina Faso, le Danemark, la France, le Niger, la République Tchèque, le Sénégal et la Suède. Le but du réseau est de faciliter les échanges entre doctorants et étudiants Africains et Européens, Anglophones et Francophones. Pour y parvenir, le réseau veut animer deux projets dont le premier est une base informative accessible sur internet contenant des résumés de publications récentes, des annonces d'événements scientifiques (conférences, colloques, séminaires), des opportunités de stage ou des offres d'emploi ainsi que des liens vers les centres de recherche travaillant sur l'Afrique et vers des revues en ligne. Le second projet consiste en l'association en tandem de deux étudiants travaillant sur le même thème ou dans le même pays. Toutefois, ce réseau n'est pas encore très fonctionnel car aucune information supplémentaire sur d'éventuelles activités ne figure sur son site web[27].

### 1.3.2 Les associations de JC

Il existe des associations regroupant la plupart du temps des scientifiques de même domaine de formation. Cependant, il n'y a pas encore une organisation formelle endogène de JC au Burkina Faso dont le but ultime serait de faire de manière exclusive la promotion du métier de chercheur. A titre d'exemples, on peut citer l'Association de Jeunes Scientifiques du Burkina (AJS-BF) créée en 2001. L'AJS-BF est composée pour la plupart de jeunes universitaires qui font la promotion de la culture scientifique en créant et en animant des cellules scientifiques dans plusieurs lycées désirant ainsi montrer une autre facette de l'enseignement dans ces filières. Les activités de l'association sont ciblées sur la promotion des filières scientifiques dans les lycées et collèges. On a aussi l'Association des Femmes Scientifiques du Burkina

[27] nyranet.blogspot.com/.

Faso (**AFS-BF**) qui regroupe des femmes chercheurs et d'autres milieux scientifiques qui à l'instar de l'AJS-BF, œuvre à la promotion de la culture scientifique auprès des jeunes filles des lycées et des collèges. Les activités de l'association sont centrées sur l'initiation et la motivation des jeunes filles aux métiers de la science, de la technologie et de l'innovation.

Pour ne citer que celles-ci, on voit que les associations de scientifiques existantes sont plus à portée disciplinaire (maths et physique, SVT, etc.) et n'ont pas une vue spécifique sur la promotion du métier de chercheur. L'autre aspect que revêtent les associations de scientifiques au Burkina Faso est le problème de survie et de fonctionnement. Des actions fortes et nouvelles doivent émerger. En cela, une organisation plus formelle, plus participative, moins " timide" doit aussi émerger et l'association paraît "souple" comme organisation pouvant cadrer au mieux ces actions forte et nouvelles.

Cependant, si l'idée d'une mise en association apparaît comme une bonne idée, sa concrétisation quant à elle demande qu'elle soit partagée, ce qui suppose des personnes animées par des envies, des idées ou des motivations convergentes. Ceux que CLARCKSON (1995) désigne comme les parties prenantes d'une organisation, désignés aussi par le terme anglo-saxon stakeholders.

## I.4 La demande sociale : la Théorie des Parties Prenantes (TPP)

L'analyse de la demande sociale en jargon associatif correspond à l'étude de marché dans le jargon entrepreneurial. L'étude de marché précise le segment de marché ou les personnes cibles concernées par un produit. Il justifie également le choix de l'entreprise sur ces personnes. En ce qui concerne le cas spécifique des associations, nous pouvons à la suite de CLARKSON, désigner nos personnes cibles comme des Parties Prenantes. CLARKSON (1995)[28] a distingué deux catégories de parties prenantes (PP) : les PP primaires et les PP secondaires. Selon lui, les PP primaires se sont les groupes indispensables à la survie de l'organisation et celles secondaires définissent les groupes influençant ou influencés par les décisions de l'organisation, mais ne sont pas inscrits dans une transaction essentielle à la survie de l'entité. FREEMAN et REED (1983)[29] stipulent que les PP sont des acteurs dont l'entreprise dépend en permanence pour sa survie.

[28] Clarkson (1995), « *stakeholder framework for analyzing and evaluating corporate social perform* », Academy of Managment Review, p.92-117, cite et traduit sur trebbucq.u.bordeaux.4.fr.stocketstakeholder.pdf.
[29] Freeman, R. Edward, ET Reed, David, L. "stockholders and stakeholders: A new perspective on corporate governance", California management Review, 1983 cité et traduit sur trebbucq.u.bordeaux.4.fr.stocketstakeholder.pdf.

Le cadre d'analyse de la TPP touche la gestion des multiples relations avec les individus qu'induit l'activité stratégique de toute organisation. Pour VERSTRAETE (2003)[30], l'idée centrale de la TPP est que toute gestion doit mettre en œuvre les processus permettant d'offrir satisfaction aux différents acteurs ayant une influence sur l'organisation, notamment ceux qui engagent le succès de l'organisation dans le long terme. Ainsi, tout individu ou groupe, entité ou institution qui, à priori est intéressé par l'organisation et influence son devenir peut être considéré comme PP. De façon plus large, tout acteur qui est susceptible d'affecter l'évolution d'une organisation et l'atteinte des objectifs qu'elle s'est assignée est une PP. divers acteurs sont concernée par la cause des JC, il s'agit notamment des JC eux-mêmes, des élèves et étudiants, le corps enseignant et administratif des universités, les partenaires sociaux, les syndicats, les chercheurs et enseignants chercheurs séniors, le gouvernement, etc. Notre étude s est intéressée à la première catégorie de PP et il s'agit des JC de la commune de Ouagadougou qui seront les premiers bénéficiaire de l'éventuelle association. Ainsi, aussi bien l'association que les JC doivent ériger des conventions au sein desquelles vont être impulsées des conditions d'échanges favorables. Il existe ainsi des préceptes comme : l'adhésion, la solidarité, la motivation, la satisfaction, et l'implication des membres, qui influencent intrinsèquement la place d'un individu dans une association.

## I.4.1 Quelques préceptes régulant le monde associatif

### *I.4.1.1 L'adhésion*

C'est un simple accord réfléchi et tacite. Ainsi, adhérer aux idées d'une organisation ne signifie nullement qu'on est prêt à s'impliquer pour faire valoir ces idées, mais plutôt qu'on est d'accord. La détermination d'une adhésion probable des JC à une mise en association constitue d'ailleurs la principale préoccupation de notre recherche. Comme nous l'avons souligné auparavant, pour KEBE et RICARDOU (2004) l'adhésion parfaite à une association se matérialise à travers trois éléments : la volonté, la disponibilité et la compétence des différents membres à contribuer à un but commun.

### *I.4.1.2 La solidarité*

On n'a pour habitude de dire que la solidarité n'est synonyme de charité. De la solidarité économique à la solidarité syndicaliste, en passant par la solidarité institutionnalisée des solidaristes, à la solidarité chrétienne et aux solidarités mécanique et organique du sociologue DURKHEIM, le sens donné à la solidarité, la façon de le comprendre et de la traduire dans la

[30] Verstraete T. « *Proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entreprenariat* », 2003, 126p.

réalité sociale diffèrent fortement d'une pensée à l'autre. C'est pourquoi, le terme solidarité repose sur l'idée d'une cohésion des parties qui permet de fonder l'harmonie du tout « *car il ne peut exister de société humaine sans solidarité entre ses membres* » (PAUGAM 2007). Ainsi, la solidarité ne doit pas être comprise comme une valeur morale mais plutôt comme la traduction d'un constat factuel selon lequel les éléments d'un tout sont liés par des modes de soutien mutuels afin que l'ensemble fasse corps (Michel HENRI, 2008).

***I.4.1.3 La motivation***

C'est une raison, un motif d'agir. On est motivé pour quelque chose. MASLOW a montré que La motivation est fortement liée à la satisfaction d'une catégorie de besoins. Elle est liée à la nature du travail et à l'individu et surtout à la reconnaissance des capacités et à la prise de responsabilité par celui-ci.

***I.4.1.4 La satisfaction***

C'est un sentiment ou un état de plaisir ou de contentement. Sur le plan économique la satisfaction constitue le médiateur des comportements des consommateurs. Ainsi, la théorie de l'homo-economicus (la théorie de l'agent rationnel) traduit assez bien le sentiment de satisfaction. Selon elle, un individu (prenons l'exemple d'un consommateur) est satisfait s'il arrive à faire une combinaison maximal de biens (besoins) au regard de son revenu (contrainte).

***I.4.1.5 L'implication***

Le dictionnaire Encarta[31] définit l'implication comme « *un engagement par sensibilisation à la responsabilité de quelqu'un ou d'un groupe dans une action* ». L'implication des membres occupe une grande place dans le fonctionnement de toute organisation et à plus forte raison dans celui des associations qui ne comptent que sur ses membres pour survivre. L'implication constitue l'énergie de toute organisation. Dans le cas des associations, l'implication des membres peut se faire selon plusieurs niveaux. Il s'agit du bénévolat, du volontariat et du salariat.

Le bénévolat renvoie à un don de soi librement consenti, et gratuit. Le bénévole, désigne étymologiquement, celui qui veut du bien, c'est celui qui pose une action non contrainte tournée vers autrui ou la communauté locale avant toute prétention à un groupe ou à un projet social.

Le volontariat ; le Petit LAROUSSE définit le fait d'être volontaire comme faire preuve d'autorité. Contrairement au bénévolat qui est un engagement moral peu formalisé, le

[31] La version numérique 2007.

volontariat implique un engagement réciproque et formalisé à plein temps et dans un milieu différent en général pour une durée définie et pour une mission précise. Il offre la possibilité de percevoir des primes pour les travaux effectués.

Le salariat ; il est possible pour une association d'embaucher des salariés même pour des fonctions de direction (gestionnaire, directeur technique) à condition que la personne choisie ne fasse pas partie des administrateurs élus et qu'elle ne siège pas au bureau, ce, même s'il est prévu dans les statuts que le directeur salarié de l'association ait une voix consultative au conseil d'administration.

La multiplicité de ces différentes formes de participation à la vie d'une association met en évidence la complexité d'action des membres et les difficultés certaines qui pourraient entraver la bonne marche d'une association si les membres ne s'y impliquent pas véritablement.

## Conclusion du chapitre 1

Ce chapitre a fait l'objet de l'approche conceptuelle de JC. Il a largement montré l'importance du questionnement de la relève scientifique dont les JC constituent l'avant-garde.

La recherche scientifique est, sans nul doute, au cœur des débats, au regard de la complexité des défis qui ne pourront être relevés que grâce à la production de nouvelles connaissances et technologie. Or, la recherche nationale est confrontée à un sérieux problème qui en constitue l'un des facteurs bloquant à savoir le « vieillissement et l'insuffisance de sa communauté scientifique et académique ». Certes, il est vrai que l'Etat s'emploie à augmenter le taux de scolarisation, en revanche les mesures d'incitation au métier de chercheur semblent assez réduites. En l'absence de perspectives, nombreux sont les chercheurs et enseignants-chercheurs qui choisissent l'exil. Il est clair qu'il y'a un besoin de recrutement massif. Ainsi, l'assurance d'une relève scientifique constitue un maillon essentiel de survie des universités, du développement de la recherche scientifique, du développement économique et de la diffusion des savoirs et des innovations.

L'affiliation à des associations locales qui sont essentiellement disciplinaires est le canal d'expression collective très fréquente sur le territoire, il n'existe pas encore aucune organisation formelle des JC au Burkina. Peut-être qu'une association des JC de la commune de Ouagadougou serait le début de la prise en compte et de la valorisation des JC ?

Cependant, avant d'aborder les contours d'une plausible mise en association de ces JC, il est nécessaire de partir des origines des associations pour mieux cadrer cette plausibilité.

# CHAPITRE II : CONTEXTE D'EMERGENCE DES ASSOCIATIONS

Dans un monde aux équilibres fortement perturbés et où l'Etat à lui seul ne parvient pas à assumer la responsabilité d'accès des populations aux services essentiels, les associations sont apparues comme solution à ces déséquilibres surtout en ce qui concerne les populations mises en marge. La définition préalable de ce qu'est une association est essentielle pour mieux saisir l'ensemble de la problématique de son émergence au Burkina Faso.

## II.1 Qu'entend- t on par association et quels en sont les fondements ?

### II.1.1 Définition

#### *II.1.1.1 Une approche par les mots*

Du verbe "associer" ou du nom "association" se déclinent trois (03) formes d'action à savoir : la forme active (**associer**), celle pronominale (**s'associer**) et la forme passive (**être associé**). Ces différents termes s'emploient dans des domaines aussi variés que la chimie ou la biologie où l'association d'éléments produira certains effets voire même un autre élément ; la psychologie ou l'association d'idées produira un cheminement intellectuel ; la sociologie où les processus d'association interrogent ce qui fait société (BRIE, 2007)[32]. S'associer (ou s'ad-socier) est un mot composé du préfixe ad (qui allie) et du nom latin *socius* (compagnon). Conjugué à la forme pronominale, il personnalise, signe, engage l'acte et l'acteur dans un destin commun. Nous trouvons donc dans les racines du mot les racines mêmes de l'activité humaine qu'il désigne, s'associer est à la fois un acte social et individuel, engageant et libre, volontariste et délibéré. L'association est l'endroit et la forme dans laquelle se réalise cet acte. Selon BRIE (2007)[33], il s'agit ici d'alliance, le préfixe "**ad**" permet de relier le "**socius**" individu à un autre "**socius**". Ensemble ils formeront une société non de fait ou par appartenance à un groupe préétabli mais volontairement et délibérément. En ce sens, l'association est une organisation humaine différente de toutes les autres.

Déjà avec l'approche étymologique du fait associatif nous sommes éclairer sur les représentations et les aspirations qui peuvent porter une association d'individus.

[32] Gabriel BRIE, « *La fin du modèle associatif dans les organisations de l'action sociale* ? », novembre 2007, p.52.
[33] Ibid. p. 51.

### *II.1.1.2 La littérature sur la définition*

LAVILLE et SAINSAULIEU (1997) renchérissent sur les aspirations qui peuvent amener un individu à s'associer, lorsqu'ils révèlent l'origine des associations : « pour *L'association naît d'une absence de lien social, vécue comme un manque par des personnes qui s'engagent, pour y remédier, dans la réalisation d'un bien commun qu'ils déterminent eux-mêmes* ».

Pour un pays pauvre comme le Burkina Faso, suite à la disparition progressive de l'Etat-providence, aux conséquences mitigées du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) qui se sont succédé dans les années 90, les associations sont apparues comme une alternative aux défaillances et sont même arrivées à acquérir une certaine légitimité dans la société. Elles permettent de souligner les lacunes des pouvoirs publics et d'exprimer les attentes de la population. La dégradation des conditions de vie et l'évolution de la pensée démocratique ont ainsi permis l'ascension fulgurante des associations dans toutes les couches sociales au Burkina Faso.

### *II.1.1.3 La juridiction burkinabè en rapport à la définition d'une association*

Au Burkina Faso l'association est définie par la loi comme suit : « *est Association, au sens de la présente loi, tout groupe de personnes physiques ou morales, nationales ou étrangères, à vocation permanente, à but non lucratif et ayant pour objet la réalisation d'objectifs communs, notamment dans les domaines culturel, sportif, spirituel, religieux, scientifique, professionnel ou socioéconomique* » (**Loi n°10/92/ADP du 15 décembre 1992**).En pratique toute organisation de la société civile inscrite au sein du ministère de l'administration territoriale prend le nom d'association quelle qu'en soit la dénomination que les fondateurs lui donnent.

Les différentes définitions ci-dessus formulées pour définir ce qu'est une association mettent en évidence les deux principaux principes qui sous-tendent le fait associatif : la liberté et celui du fait que s'associer constitue un contrat consensuel.

## II.1.2 Les principes fondamentaux d'une association

L'association est avant tout un contrat. En tant que tel, elle se réfère aux principes du droit civil. La loi n°10/92/ADP de 92, prévoit un certain nombre de conditions pour la validité du contrat d'association. Ces conditions peuvent se classer en conditions de fond et en conditions de forme. Les conditions de fond se sont les conditions qui concernent le contenu de l'institution telles que les parties qui y participent, leurs consentements, leurs capacités, ces conditions concernent également l'objectif visé, la cause de l'engagement des parties, les

éventuels apports de chacun et le capital éventuel exigé etc. Les conditions de forme quant à elles concernent les manifestations extérieures de la volonté des participants. Ces principes affirment l'indépendance des associations, leur neutralité politique, leur logique organisationnelle non coercitive et leur vocation à donner aux individus les capacités pour influencer le cours de l'évolution de la société et singulièrement les conditions de vie de la population.

On constate que l'individu tient une place de choix dans la vie d'une association. Cela s'explique par le fait que les associations sont aussi nées de l'évolution des pensées et pratiques qui ont animés le monde de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

## II.2 L'approche traditionnelle de l'économie sociale et solidaire (ESS)

La Chambre Suisse de l'Economie Sociale et Solidaire désigne le secteur de l'ESS comme celui regroupant des structures très diverses qui portent un projet collectif le plus souvent à finalité sociale et/ou environnementale. La finalité de ces structures n'est pas en soi la réalisation de bénéfices mais plutôt un moyen d'assurer le financement et le développement de leurs objectifs. Ces entreprises ouvrent des voies nouvelles car elles cherchent à produire, consommer et décider autrement (**Chambre de l'Economie Sociale et Solidaire ; Après-VD, 2013**). Pour cette même organisation L'ESS est comme toutes les nouveautés, elle n'invente pas vraiment mais elle ravive des idées connues de plus ou moins longue date et leur donne une forme adéquate au temps présent. En effet, au Burkina Faso même l'ESS reste peu connu, il n'est pas toutefois un fait nouveau.

Les idées d'ESS, comme nous les connaissons aujourd'hui se sont forgées avec la Révolution Industrielle au 19$^{ème}$ siècle en Europe occidentale. La Révolution Industrielle qui donne naissance au capitalisme moderne va occasionner une croissance de la production de biens qui, auparavant se réalisait dans les campagnes, se concentre dans les villes. Grâce aux progrès technologiques qui l'accompagnent, cette révolution va profondément modifier les conditions sociales et de production. De plus, avec l'apparition du travail industrialisé, les classes laborieuses vont être obligées de vendre leur force de travail pour arriver à subvenir à leurs besoins par faute d'accessibilité au marché et au fait que leurs produits étaient devenus moins compétitifs. C'était désormais les grands propriétaires qui détenaient les moyens de production et le pouvoir de décider des conditions de travail, du niveau des salaires et partant de là, des conditions de vie des ouvriers. Ces propriétaires étaient plus animés par le désir effréné du bénéfice que du bien-être des ouvriers. Les conditions socio-économiques des ouvriers se sont considérablement détériorées et étaient caractérisées par de très faibles

salaires, des habitations malsaines, le travail des enfants, etc. Ces conditions misérables ont entrainé la montée de deux types de réactions : l'une active c'est-à dire la naissance des mouvements d'ouvriers pour lutter contre l'exclusion. L'autre intellectuelle, qualifiée de socialisme associationniste, c'était une nouvelle donne de l'ordre social avec les utopistes comme Robert OWEN, Charles FOURRIER, Louis BLANC, Philipe BUCHEZ, Henri de SAINT SIMON. En effet, jusqu'en 1870, les penseurs du socialisme associationniste promeuvent des thèses collectivistes selon lesquelles la mise en association d'individus occuperait une fonction centrale dans le processus de transformation de la société. C'est dans une telle approche que Charles FOURRIER (1772-1837) proposait une réforme du monde à travers une association libre le « phalanstère » dont les membres devraient être régis par le principe de communauté de biens et de vie qui aurait pour effet de réconcilier les intérêts des propriétaires et des travailleurs. Egalement, Philipe BUCHEZ (1850) a développé un plan de reforme fondé sur l'association ouvrière, une organisation dans laquelle les ouvriers associent leur travail[34].

L'idéal du vivre ensemble exprimé par ces pensées va au cours de l'histoire, s'intégrer dans divers secteurs socio-économiques. Son évolution aboutira à la mise en place d'organisations plus formelles et structurées appelées organisations de l'ESS, il s'agit des coopératives, des mutualités et des associations. Les coopératives, les mutuelles et les associations ont été bien souvent, des pionniers faisant preuve d'innovation et de créativité pour répondre à un nombre de besoins existants ou émergeants des sociétés. Cela a encouragé l'expansion rapide des pratiques de l'ESS partout dans le monde et même aujourd'hui dans l'économie plus que marchande, telle que, la banque et l'assurance avec les coopératives et les mutuelles d'assurance qui occupent une place importante pour assurer l'égalité des chances, l'équité, de meilleures possibilités et de bonnes conditions de vie à chacun des individus surtout ceux mis en marge par la société. Cela a créé un climat tout à fait optimiste qui a favorisé la multiplication des forces de promotion de l'ESS par l'Etat pour pallier les secteurs économiques délaissés par les entreprises privées.

## II.3 Les différents types d'organisations de l'ESS

Ce sont des formes sociétales de l'ESS qui ont en commun de participer à la vie économique sans rechercher de profit. De façon concrète, en partant des formes juridiques ou institutionnelles dans lesquelles les initiatives d'action collective s'intègrent, on peut distinguer trois (03) grandes catégories d'organisations. Elles n'ont ni de personnalité, ni

[34] Ismea-perroux.Free.fr/cauboost_files/GENED1Frobert.pdf.

existence sans respect de certaines formes légales, en particulier celui d'avoir un statut écrit. Nous avons les coopératives, les mutuelles et les organisations à statuts juridiques très variables selon les pays, que l'on peut regrouper sous l'expression générique d'associations. Ces organisations sont toutes régies par le principe démocratique d'« *une personne une voix* » et sont toutes à caractère non lucratif.

### II.3.1 La coopérative

La coopérative permet d'atteindre un objectif social au moyen de l'économique, c'est-à dire d'une entreprise. Elle met à la disposition de ses membres (et sous certaines conditions à la communauté en général) des biens et services au prorata de leurs transactions. Elle n'est cependant pas adaptée au contexte des JC bien que les difficultés de ces derniers recouvrent en grande partie un aspect économique. La coopérative suit plus une logique marchande : le bien-être de la coopérative dans son ensemble, mais la maximisation du profit individuel pour les coopérateurs pris de façon individuel. En effet, le mode d'adhésion ici est capitaliste. Il est vrai que le but de la coopérative n'est pas en soit le profit, mais, un membre qui étant dans la coopérative se retrouve avec un bénéfice moindre que lorsqu'il n'y se trouvait pas ne trouvera aucun intérêt à s'y intégrer. Ce type d'organisation est plus adapté aux entreprises individuelles qui seules sont confrontées à des difficultés qui sont résolus lorsqu'elles s'unissent.

### II.3.2 La mutuelle

La mutuelle est un groupement qui fonctionne essentiellement au moyen des cotisations de ses membres. Ce type d'organisation se propose de mener dans l'intérêt de ses membres et de leurs ayants droit une action de prévoyance, d'entraide et de solidarité visant la prévention des risques sociaux liés à la personne ou aux personnes à la charge de cette dernière et la réparation de leurs conséquences[35]. En effet, la mutuelle propose à ses membres et à leurs ayants droit, une action de prévoyance, d'entraide et de solidarité visant la prévention des risques sociaux (règlement n°07/2009/CM/UEMOA).

Si, comme à tout être humain, le problème de santé se pose aussi aux JC, leur organisation en mutuelle ne serait pas toutefois, le moyen le plus efficace de répondre à leurs besoins. Le principal problème qui se pose aux JC recouvre plus un aspect d'un besoin de s'affirmer et d'être prise en compte par les autorités et la société. Besoins qui n'ont rien avoir avec les

[35] Article 1 du règlement n°07/2009/CM/UEMOA portant réglementation de la mutualité sociale au sein de l'UEMOA

besoins que couvrent les mutuelles. En général, les mutualistes sont des personnes qui de façon individuelle n'ont pas les moyens de subvenir à leurs exigences en matière de santé ou d'assurance et donc s'intègrent dans une mutuelle pour bénéficier de subvention ou d'aide de la part de celle-ci pour les dépenses liés à la santé.

Les notions de mutuelle et de coopérative impliquent des aspects économiques, ces aspects constituent un élément clé de différentiation entre eux et les associations qui elles recouvrent généralement un aspect plus social.

### II.3.3 L'association

Il existe pratiquement autant d'associations qu'il existe d'activités mis en place par les membres (rencontre sportive, aide aux personnes démunis, défense d'une idée) destinées aux seuls adhérents ou à l'ensemble de la population. Dans notre étude, l'association est perçue comme un cadre de mise en commun des projets collectifs mais aussi individuels des JC. En effet, l'association est extrêmement « souple » comme organisation favorisant de grandes diversité, coordination, et créativité des initiatives. L'existence objective d'un groupe d'individus aux intérêts communs n'entraîne pas automatiquement l'apparition de mobilisation collective. En réalité, les raisons qui ont poussé des individus à s'associer au Burkina Faso sont plus complexes et plus profonde qu'elles s'en ont l'air.

## II.4 Contexte d'émergence des associations au Burkina Faso

Les dysfonctionnements du secteur public et du marché ont ouvert la voie à l'émergence des associations au Burkina Faso.

### II.4.1 Le poids des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) des années 90

La systématisation des mouvements associatifs au Burkina Faso a réellement pris forme après la mise en œuvre des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) au cours des années 90. En effet, comme nous l'avons dit auparavant, l'ESS n'est pas un phénomène nouveau au Burkina Faso.

Déjà, pendant la période coloniale, la colonisation française avait promu des formes d'organisations, les mutuelles de développement avec pour objectifs d'assurer le ravitaillement de la métropole. En 1973, la Haute Volta (aujourd'hui, Burkina Faso) adoptait en son temps sa première législation coopérative en remplacement à la loi coopérative coloniale de 1955.

Aux premières heures de l'indépendance, l'économie burkinabè s'est retrouvée dans un dénuement total justifié principalement par l'option pour une intervention poussée et exclusive

de la puissance publique dans tous les rouages économiques et le contrôle de ceux-ci. C'est pour pallier à ce total dénuement du pays que l'Etat burkinabè à l'instar des autres Etats africains s'est doté en 90 avec le soutien de la communauté financière internationale de nouveaux plans de développement axés cette fois-ci sur la planification. Ces nouveaux plans furent nommés, Programmes d'Ajustement Structurels (PAS). A l'issu de cette nouvelle façon de penser au développement socioéconomique, différents programmes se sont succédés au cours de cette période. Ce sont entre autres : les 05 plans quinquennaux de développement (1967-1971, 1972-1976, 1977-1981, 1986-1990 et 1991-1995) et le programme biennal : le Programme populaire de développement (PPD) 1984-1985. Pour ne citer que ceux-là, tous ces programmes visaient à exprimer les priorités de l'Etat dans l'affectation des financements et investissements et de prévoir l'accroissement des productions qui en résulteraient. Ils avaient aussi pour conditionnalité de privatiser les secteurs rentables, de limiter l'investissement des secteurs sociaux (éducation, santé, notamment), et d'exprimer le libéralisme économique.

A l'issu de ces programmes, des performances sur le plan macroéconomique furent observées. Toutefois, en considérant le contexte économique et social de chaque burkinabè le bilan n'était pas satisfaisant.

En effet, après les PAS, les conditions de vie des populations, et l'état des secteurs sociaux notamment l'éducation et la santé se sont sévèrement détériorés. Des phénomènes comme la disparition de « l'Etat providence », les récessions économiques, la démocratisation, l'explosion démographique et l'augmentation de la pauvreté ont ouvert la voie à une nouvelle façon de penser à l'économique et au social. Des espaces d'expression et d'occupation par des acteurs non étatiques ont ainsi émergés. C'est dans cette dynamique qu'en 1991 fut adoptée la Constitution du 2 juin qui favorisait la liberté d'association. Plus encore avec l'avènement de la démocratie, les mouvements associatifs sont arrivés à conquérir toutes les couches sociales et tous les domaines de développement. Avec elle, la décentralisation en cours constitue l'un des facteurs essentiels qui explique l'apogée des associations. L'Etat assure désormais la gestion de la cité de manière complémentaire avec les autres acteurs de la société dont les associations (loi n° 010/98/AN du 21 avril 1998). L'Etat accorde ainsi des espaces de liberté aux citoyens afin qu'ils participent de façon responsable aux transformations socio-économiques du pays. De simples bénéficiaires au départ, les populations sont devenues de nos jours, des acteurs à part entière de leur propre développement.

Aujourd'hui tous les secteurs de la vie sont marqués par le sceau des associations aussi bien sur le plan économique que social, elles sont à l'avant-garde de tous les combats qui sont menés en faveur des populations. Fortes de leurs performances, les associations sont

aujourd'hui membres à part entière de la Société civile. L'Etat lui-même encourage l'action des associations car conscient que ne disposant que de moyens limités il ne peut arriver à lui seul au développement de la cité. Rien qu'en prenant le financement des activités de recherche l'Etat n'arrive qu'à financer seulement 20% et les 80% viennent généralement de partenaires étrangers.

### II.4.2 "le tiers secteur" : né des défaillances du public et du privé

Comme dit au point précédent, le Burkina Faso après les indépendances avait adopté la planification comme outil d'industrialisation et de modernisation. Avec cette planification, l'action de l'Etat fut portée sur le minimum nécessaire et les besoins essentiels des populations. Dans le même temps la nécessité de compter sur soi-même a été mise en avant. Les marges de manœuvre et les capacités d'action des Etats ont été ainsi restreintes cela a ainsi fait ressortir les limites de l'Etat "providence". C'est dans ce contexte de libéralisme que le privé ou le marché a aussi émergé en tant que moteur incontournable de la croissance de la productivité et du revenu. Dans leur rôle respectif, l'Etat cherche à satisfaire l'intérêt général des populations, le secteur privé quant à lui ne vise que la rentabilisation des investissements par la recherche du profit. De ce fait, le marché laisse en marge toutes les personnes qui lui sont défavorables. Cependant, l'Etat lui aussi ne parvient pas à assurer les services et bien publics de toute sa population. C'est de ce contexte que pour DEFFOURNY naît "le tiers secteur", dont l'activité cherche à satisfaire des besoins économiques et sociaux d'intérêt général des populations dites "exclues". Jean DEFRASNE aussi explique que les associations ont été de tous temps une forme spécifique de l'action collective et un espace de liberté en marge des institutions (DEFRASNE, 2004).

Les associations seraient donc un outil pour dépasser les hasards des marchés et construire une société mieux organisée et plus juste (GIDE, 1884)[36]. C'est la dialectique de la marge qui a participé au fondement même du mouvement associatif à l'instar des autres organisations de l'ESS.

Aux défaillances de l'Etat et du marché s'ajoute l'affaiblissement des préceptes comme la solidarité, l'entraide, l'altruisme qui autrefois constituaient le socle des valeurs sociales des africains.

[36] http://classiques.uqac.ca/classiques/gide_charles/principes_economie_pol/principes_eco_pol.html.

### II.4.3 L'affaiblissement de l'entraide et de la solidarité dans la société

Dans les sociétés traditionnelles africaines, la liberté était indissociable de la communauté. Une communauté ne pouvait exister que dans la dépendance des uns envers les autres. L'individu était pris dans un réseau de solidarité sur fond de soumission. Cela explique sans doute que la tendance qui ressortait de ces temps fut celle de mouvements communautaristes en ce qui concernait tous les secteurs de la vie : la production, la consommation ou toute autre activité. Les valeurs dont nous parlons ici, l'entraide qui repose sur le principe de réciprocité attendue de l'aide et celle de la solidarité qui exprime plutôt envers les plus démunis sans rien attendre en retour de la part du bénéficiaire s'inscrivent toutes deux au sein d'un système complexe de droits et d'obligations. Actuellement, la loi du plus fort combinée à la recherche insatiable du gain laisse la place à l'individualisme et à une logique de concurrence dans la société. Selon PLATTEAU (1998)[37] la plupart des systèmes traditionnels d'entraide ont souvent été érodés ou affaiblis en raison notamment de l'impact conjoint de la pénétration du marché, de la croissance de la population et de l'aggravation de la pauvreté.

Les notions de solidarité et d'entraide qui étaient des valeurs de vie dans la société traditionnelle semblent avoir été corrompues par les effets de fonctionnement de notre monde ce qui fait qu'elles ont plus une connotation intéressée. On aide l'autre parce qu'on entend en retour une reconnaissance démesurée ou des grâces divines. DURKHEIM délimite assez bien ces différentes périodes. Selon lui, les sociétés traditionnelles sont caractérisées par une solidarité fondée sur la similarité à forte conscience collective, dite mécanique. Tandis que les sociétés modernes, elles, sont caractérisées plutôt par une solidarité liée aux interdépendances dans la société en raison de la division du travail et l'individualisme (DURKHEIM, 1893).

Comme on le voit l'évolution des associations au Burkina Faso a été longue et pleine de vestiges. Les associations sont apparues comme une alternative aux préoccupations des populations marginalisées par les secteurs publique et privé. Et ceci dans un contexte juridique burkinabè favorable : « *Les associations se forment librement et sans autorisation administrative préalable. Elles sont régies quant à leur validité par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations* » (Loi n° 10/92/ADP du 14/12/92).

[37] http:// books.google.bf/books.

## II.4.4 Evolution du secteur associatif au Burkina Faso

La Direction de Suivi des ONG (DSONG) estimait déjà en 2007, à plus de 20 000, le nombre des associations existant au Burkina Faso[38]. Une étude récente en 2010, menée par le Projet de renforcement de l'interface Etat-secteur privé-société civile (PARECAP) a montré que non seulement il existait de nombreuses associations au Burkina, mais aussi qu'elles participent d'une manière efficace et efficiente à la croissance économique au Burkina Faso en intervenant dans l'éducation, la santé, l'environnement, l'agriculture, le renforcement des capacités. Les associations occupent ainsi une importante place dans la création de la richesse et des emplois de même que dans la consolidation de l'Etat de droits et de la bonne gouvernance. Comme nous l'avons dit tantôt, au Burkina ce n'est pas qu'il n'existe pas d'associations de chercheurs, il en n'existe mais elles sont pour la plupart disciplinaires. Ce projet d'association se veut pluridisciplinaire et a plus en vue, la promotion de la carrière que de la filière de formation.

Pour montrer l'émergence effective et l'importance numérique des associations au Burkina, prenons l'exemple de la répartition en 2007 des associations de la commune de Ouagadougou (voir tableau ci-après).

[38] Rapport de synthèse des Deuxièmes journées de programmation des ONG tenues les 25 et 26 septembre 2007, la DGSONG, à travers sa présentation, estimait l'effectif des Organisations de la Société Civile à 500 ONG et 20 000 associations.

**Tableau 2 : Les associations de la ville de Ouagadougou en 2007**[39]

| Intitulé de la classification<br>Domaine d'intervention | Nombre d'associations | Nombre d'adhérents | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Hommes | Femmes | Total |
| Santé | 86 | 11065 | 12724 | 23879 |
| Education | 136 | 14940 | 21613 | 36543 |
| Environnement | 59 | 7718 | 9471 | 17790 |
| Jeunesse et de Emploi | 29 | 945 | 1177 | 2122 |
| Culture | 48 | 2252 | 2771 | 5023 |
| Sport | 07 | 242 | 62 | 304 |
| Secteur agro-pastoral | 24 | 716 | 932 | 1648 |
| Production/ Transformation | 65 | 617 | 5803 | 6390 |
| socioprofessionnel | 68 | 36763 | 30114 | 66867 |
| Religieux | 26 | 20427 | 96271 | 116895 |
| **Total** | **548** | **95685** | **180938** | **276623** |
| **Les regroupements d'associations** | 1348 | 34357 | 75340 | 109697 |
| **Nombre total d'associations** | 1896 | 130042 | 256278 | 386320 |
| Nombre total d'adhérents | | 130042 | 256278 | 386320 |
| Taux par sexe | | 33,66% | 66,34% | 100% |
| Taux par rapport à la population de la ville de Ouagadougou (1 181 702)[40] | | | | 32,69% |

**Source :** *Répertoire 2007 des associations de la commune de Ouagadougou, page 212-213 ; 2008.*

On dénombre au total, 1896 associations tous domaines d'activités confondus, toutes couches sociales confondues rien que pour la commune de Ouagadougou. De plus ce chiffre ne concerne que les associations rattachées à la mairie de Ouagadougou, si on y ajoutait les associations de fait, le total dépasserait largement ces 1896 associations. Cette importance numérique témoigne du dynamisme des associations, en tant qu'acteur proche des populations, pragmatique et mobilisatrice de ressources. Elles contribuent ainsi à la croissance économique. En intervenant dans l'éducation, la santé, l'environnement, l'agriculture et le renforcement des capacités, elles participent aussi d'une manière efficace, à la lutte contre la

[39] Ce sont les associations qui collaborent avec les directions centrales et rattachées à la mairie de Ouagadougou.
[40] INSD (2006).

pauvreté. Elles occupent une place importante dans la création de la richesse et des emplois de même que dans la consolidation de l'Etat de droits et de la bonne gouvernance au Burkina Faso (PARECAP, 2010)

Dans le paysage du mouvement associatif, la loi n°10/92/ADP du 15 décembre 1992 identifie quatre (04) types d'associations :

- Les associations de « type ordinaire » telle que définie par la loi de 92.
- Les associations reconnues d'utilité publique, sur demande, et par décret pris en conseil de ministres, au terme d'une période d'activités d'au moins 2 ans consécutifs ; il s'agit d'associations poursuivant un but d'intérêt général dans les domaines du développement économique, social et culturel du pays ou d'une région donnée ; elles peuvent bénéficier de subvention ou de tout autre avantage consenti par l'Etat.
- Les associations étrangères dont le siège est situé hors du Burkina ou dont les organes dirigeants ou les membres sont essentiellement constitués d'étrangers ; ces associations doivent bénéficier d'une autorisation préalable pour exercer leurs activités au Burkina.
- Les syndicats, qui sont des organisations de travailleurs ou d'employeurs ayant pour objet la défense des intérêts moraux, matériels et professionnels de leurs membres.

Certaines associations s'organisent au sein des grands regroupements qui sont les réseaux, les fédérations, les unions et les coalitions. Il s'agit des organisations faîtières. A ce sujet dans son article 39, la loi de 92 affirme que : « *l'union, la fusion et toute forme de regroupement d'associations de même statut juridique œuvrant dans les mêmes domaines et légalement constituées, sont libres* ». Selon la même loi, « *l'union est le regroupement de deux ou de plusieurs associations en vue de créer une entité nouvelle dont elles sont subordonnées* ».

## Conclusion du chapitre 2

Les associations se sont développées au Burkina Faso grâce à un contexte historique, social, politique et juridictionnel favorable au développement participatif. Faisant partie intégrante de la société civile, elles ont émergé comme solution aux problèmes socio-économiques visant à assurer l'égalité des chances et l'équité, vu des inégalités émanant des défaillances du fonctionnement de l'Etat et du marché.

Finalement, on constate qu'il n'existe aucune restriction légale quant à la création d'une association au Burkina. Toutefois, en tant qu'entreprise humaine, sa réalisation nécessite d'être vérifiée.

# CHAPITRE III : CADRE OPERATOIRE, ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

Ce chapitre fait ressortir la méthodologie qui a été utilisée, le choix des variables de l'étude ainsi que l'analyse des résultats de l'enquête.

## III.1 Méthodologie de recherche et cadre opératoire

### III.1.1 Echantillonnage et outil de collecte des données

#### *III.1.1.1 Echantillon*

La Recherche scientifique, comme nous l'avons tantôt souligné, est essentiellement assurée par le CNRST, le système universitaire, les structures de recherche des différents ministères et les ONG (CIRAD, IRD, 2IE, CIRDES, centre Muraz,…). Dans le cadre de cette étude, la zone d'étude est la ville de Ouagadougou. Le choix de la ville de Ouagadougou n'est pas anodin. En plus, d'être la capitale et le principal centre administratif et économique du pays, il se trouve que le monde universitaire et académique de cette ville renferme la grande majorité de l'effectif des étudiants. En 2012, le nombre des étudiants des universités publiques de cette ville représentait plus de la moitié de l'effectif total des étudiants du pays soit 59,7%[41]. A cela, vient s'ajouter son importance numérique en matière de ressources professorale et scientifique. Rien qu'en prenant l'exemple de l'UO, elle comptait à elle seule en 2012 plus des 2/3[42] du potentiel enseignant du pays (MESS, 2013). On peut se permettre de désigner ainsi Ouagadougou comme la capitale académique et scientifique du pays.

La collecte des données a été faite dans les centres et instituts de recherche suivants :

- l'INstitut de Recherche en Science des Sociétés du CNRST (INSS/CNRST) ;
- l'Institut National de Recherche sur l'Environnement et l'Agriculture du CNRST (INERA/CNRST) ;
- l'Université de Ouagadougou (UO) et l'Université de Ouaga 2 (UO2) ;
- le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MRSI) ;
- le Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES) ;

[41] DEP/MESS, « *Annuaire de l'enseignement supérieur 2011-2012* », décembre 2012. Cette fréquence est issue de la division du total des étudiants de l'Institut des Sciences (976), des Universités de Ouagadougou et de Ouaga2 (respectivement 28 228 et 11 931) qui donne 41 135, total/68 894 (effectif total des étudiants du Burkina Faso 2011-2012).

[42] Ibid. « *Tableau de bord de l'enseignement supérieur 2011-2012* », février 2013, p.23.

- le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) ;
- l'Institut de Recherche et de Développement (IRD-Burkina).

L'annuaire statistique de l'enseignement supérieur constitue la principale banque de données sur les JC disponible. En effet, dans les administrations publiques ou privées on ne dispose pas de données spécifiques sur les JC, même dans les départements et les institutions chargés de la jeunesse et de l'emploi comme le Ministère de la jeunesse et de l'emploi et l'Agence Nationale pour l'Emploi, etc. les statistiques sur le recrutement des diplômés sont peu fournies. Cela étant, la définition d'une population mère s'est révélée impossible. Nous nous sommes donc rapportés à la définition du JC qui nous a permis d'identifier deux (02) entités de JC.

1- La partie suivante de la définition du JC « *Le jeune scientifique ayant obtenu une maîtrise, engagé ou disposé à faire de la recherche scientifique*,… », nous a permis d'identifier une première entité regroupant les étudiants inscrits au 3ème cycle universitaire (exception faite des doctorants). Là, la collecte s'est faite à l'UO et à l'UO2. Exclusivement dans l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé, l'UFR/SDS, la collecte a porté sur les étudiant préparant leur thèse, cela en raison du fait que dans cette discipline le doctorat est l'ultime diplôme d'exercice.

2-Une deuxième entité comportant les doctorants et les jeunes docteurs (ceux dont le doctorat ne datait pas de plus de 5 ans) a été identifiée lorsqu'on se réfère à la partie : « … *ou celui préparant une thèse ou le titulaire d'un doctorat se trouvant au début de sa carrière professionnelle* ».A travers la vacation, le monitorat et l'assistance dans la recherche scientifique, les doctorants sont très vite initier à la réalité scientifique et bon nombre sont déjà à cette étape insérés dans les centres et institutions de recherche.

Nous avons utilisé un échantillonnage aléatoire à 2 degrés pour la collecte des données primaires. Le choix du nombre de femmes et d'hommes s'est fait de façon aléatoire. L'échantillon fut ainsi composé de **62 JC** (dont **14** jeunes chercheuses et **48** jeunes chercheurs). La répartition selon les entités est la suivante : 32 JC (dont 5 femmes et 27 hommes) dans le premier sous-ensemble et 30 JC dans le deuxième sous-ensemble (soit 15 doctorants (dont 5 femmes et 10 hommes) et 15 JC (dont 4 femmes et 11 hommes)).

**Tableau 3 : Répartition de l'échantillon selon l'institut ou le centre de recherche et selon les entités de JC**

| Entité de JC | Institution | Femme | Homme | totaux |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |
| **Etudiants du troisième cycle** | UFR/ SH | 1 | 8 | 9 |
| | UFR/SEG | 3 | 8 | 11 |
| | UFR/SDS | 0 | 5 | 5 |
| | UFR/SVT | 0 | 3 | 3 |
| | ISSP | 1 | 3 | 4 |
| | **Total** | **5** | **27** | **32** |
| **Doctorants** | CNRST/INSS | 3 | 1 | 4 |
| | CNRST/INERA | 0 | 1 | 1 |
| | IRD | 1 | 0 | 1 |
| | CIRAD | 0 | 2 | 2 |
| | CEDRES | 1 | 6 | 7 |
| | **Total** | **5** | **10** | **15** |
| **Jeunes docteurs** | CNRST/INSS | 2 | 2 | 4 |
| | CNRST /INERA | 2 | 2 | 4 |
| | IRD | 0 | 2 | 2 |
| | CIRAD | 0 | 2 | 2 |
| | CEDRES | 0 | 3 | 3 |
| | **Total** | **4** | **11** | **15** |
| **Total** | | **14** | **48** | **62** |

**Source** : *données de l'enquête (mars 2014)*

### *III.1.1.2 Outils de collecte des données*

Pour la collecte des données nécessaires à la vérification de nos hypothèses formulées, les méthodes suivantes ont été utilisées :

- La recherche documentaire : elle nous a permis de nous imprégner des écrits en relation avec le thème d'étude. Nos données secondaires sont ainsi issues des documents fournis par le projet sous-régional de recherche PJC/CEDRES/CRDI « **Améliorer l'intégration des jeunes chercheurs africains dans les systèmes de recherche et d'innovation pour accroître leurs performances au service du développement** », le MRSI, la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale, et le MESS. L'internet a également été mis à profit dans le cadre de cette étude.
- Le questionnaire d'enquête : Conçu et élaboré sur la base de nos hypothèses, il a permis le recueil de données primaires auprès de l'échantillon. C'est un questionnaire composé essentiellement de questions fermées et de quelques questions ouvertes (Voir annexe B).

- Un focus groupe avec les JC : il a consisté à échanger avec 15 JC lors d'un atelier organisé par le projet sous-régional de recherche PJC/CEDRES/CRDI à Ouagadougou sur la concrétisation des systèmes auto-organisés de JC. Ce focus groupe a permis de relever les principales difficultés que rencontrent les JC dans l'évolution de leur carrière et de recueillir leurs opinions sur une éventuelle organisation formelle et endogène de JC pour faire face à ces difficultés.
- L'observation : nous avons donné une grande part à l'observation dans la mesure où elle permet de collecter des données inexprimées. Cela a été possible grâce aux divers ateliers organisés par le projet sous-régional de recherche PJC/CEDRES/CRDI auxquels nous avons participés. Ces ateliers ont en quelque sorte, préparé la voie à notre étude. au cours de ces ateliers, une attention particulière à été accordée à la promotion des cadres d'échange entre les différents acteurs de la recherche scientifique.
- Le guide d'entretien : il a été réalisé avec un agent de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du MRSI. Cet entretien a essentiellement porté sur les actions menées par le Ministère en matière de promotion du JC au Burkina Faso et sur la sensibilité du ministère par rapport au projet de mise en association des JC de la commune de Ouagadougou.

## III.1.2 Méthode de Traitement et d'analyse des données

### *III.1.2.1 Modélisation*

Nos variables endogènes étant qualitatives nous avons choisi *un modèle dichotomique univarié* pour le traitement des données. Par dichotomique, on entend un modèle statistique dans lequel la variable expliquée ne peut prendre que 02 modalités. L'objectif des modèles dichotomiques consiste à expliquer la survenue de l'évènement considéré en fonction d'un certain nombre de caractéristiques observées pour les individus de l'échantillon. On cherche dans ces modèles, à spécifier la probabilité d'apparition de cet évènement. Pour une analyse dichotomique, les modèles ***probit*** et ***logit*** peuvent être utilisés. Ils admettent tous deux pour variable expliquée, non pas un codage quantitatif d'un évènement (comme dans le cas de la spécification linéaire), mais la probabilité d'apparition de cet évènement, conditionnée par les variables endogènes.

Historiquement, le modèle ***logit*** a été introduit comme des approximations du modèle ***probit*** permettant des calculs plus simples. Dès lors, il n'existe que peu de différences entre ces deux modèles dichotomiques. Ceci s'explique par la proximité des familles de lois logistiques et

normales. Les deux modèles ***probit*** et ***logit*** donnent généralement des résultats similaires. Nous avons choisi d'utiliser dans notre étude le modèle de régression ***logit***.

En ce qui concerne notre analyse, les deux options sont : le *choix de devenir membre d'une éventuelle association de JC de la commune urbaine de Ouagadougou* versus le *choix de ne pas devenir membre*. Les individus dont nous observons les comportements sont dotés de caractéristiques socioprofessionnelles, de perceptions générales sur les associations et ont des opinions sur la réalisation d'un tel projet.

Nous utilisons ainsi les variables décrivant le profil socioprofessionnel du JC, sa perception par rapport aux associations et sa sensibilité par rapport au projet. Le postulat de base de la modélisation est qu'au moins un des facteurs influe sur le choix que fait le JC entre l'option 1 (*adhérera*) et l'option 2 (*n'adhèrera pas*). On attend de ce modèle essentiellement trois (3) résultats : l'association constitue t- elle un moyen efficace de valorisation du JC ? Quels sont les facteurs qui ont une influence sur le comportement d'adhésion du JC ? Dans quel sens et avec quelle intensité joue tel ou tel facteur « *toutes choses égales par ailleurs* » ?

SPECIFICATION DU MODELE

Les variables retenues dans le modèle sont résumées par la matrice ***X***, et le vecteur des paramètres que l'on doit estimer, mesurant l'influence de chacune des variables est représenté par $\beta$.

Soit ***P***, la probabilité qu'un étudiant choisisse l'option 1 plutôt que l'option 2. Le modèle pose que cette probabilité est une combinaison linéaire des facteurs selon l'équation suivante :

$\log[p/(1-p)] = X\beta$ où $p \in [0,1]$.

Dans le cadre spécifique de notre étude, la variable dépendante est *PARTICIPATION***.** Elle représente la participation des interviewés à une éventuelle association de JC provenant de filières scientifiques diverses de la ville de Ouagadougou. Elle est une variable à deux (02) modalités :

$$PARTICIPATION = \begin{matrix} 1 \text{ Si le JC est disposé à devenir membre} \\ 0 \text{ Si le JC n'est pas disposé à devenir membre} \end{matrix}$$

Nous modélisons la probabilité qu'un individu choisisse d'adhérer (*PARTICIPATION*= 1) plutôt que de ne pas adhérer (*PARTICIPATION* = 0). On a donc :

$$\log\left[\frac{\Pr(PARTICIPATION=1)}{\Pr(PARTICIPATION=0)}\right] = \alpha + \sum_{k=1}^{K} \beta_k X_k$$

Où $X_k$ représente la k$^{ième}$ variable explicative, $\beta_k$ est le coefficient à estimer de $X_k$ et $\alpha$ est la constante à estimer. L'estimation du modèle se fait par le maximum de vraisemblance.

En outre, la forte variabilité des variables au sein du modèle fait que l'analyse des paramètres $\beta$ estimés n'est pas intéressante. Nous aurons donc recours aux effets marginaux générés à partir du logiciel économétrique utilisé.

LES EFFETS MARGINAUX

Les effets marginaux donnent les proportions dans lesquelles chaque variable explicative influence la probabilité que le JC adhère au projet de mise en association. Soit Y, la variable expliquée et X la variable explicative.

Dans le cadre de l'analyse des effets marginaux nous allons effectuer une analyse de la probabilité de non adhésion à partir des résultats obtenus.

### *III.1.2.2 choix des variables*

Au regard de la littérature et de la nature des données récoltées, il a été retenu des variables susceptibles d'expliquer le choix d'adhésion du JC au projet de mise en association. Ces variables sont choisies en fonction des hypothèses de l'étude.

LA VARIABLE EXPLIQUEE

La variable dépendante de l'étude est *PARTICIPATION*. C'est une variable dichotomique, dans l'estimation ***logit***. La participation prend la valeur 1 si le JC désire devenir membre de l'association et 0 si non.

LES VARIABLES EXPLICATIVES

Il s'agit premièrement du profil socioprofessionnel du JC, nous avons retenu comme indicateurs d'analyse :

1. L'âge du JC : L'âge du JC est pris en compte en valeurs continues.
2. Le genre : le genre du JC est pris en compte par une variable muette. Il prend la valeur 1 s'il s'agit d'une jeune chercheuse et 0 s'il s'agit d'un jeune chercheur.
3. La nationalité du JC **:** La nationalité du JC prend la valeur 1 s'il est burkinabè et 0 s'il est étranger.
4. L'appréciation des conditions d'exercice dans la recherche scientifique : L'appréciation des conditions de recherche scientifique prend la valeur 1 si les conditions sont appréciées comme bonnes et 0 si elles sont difficiles.
5. La conviction de l'influence des initiatives personnelles **:** Le fait que le JC a foi en l'impact de ses initiatives personnelles a été pris en compte. Il prend la valeur 1, si le JC pense que personnellement, des actions peuvent entrainer le renforcement de la politique burkinabè en faveur des JC et 0 si non.

En second lieu, nous avons les variables explicatives concernant la perception qu'ont les JC des actions collectives :

6 L'appréciation de la gouvernance des associations au Burkina Faso : plus le JC a une bonne opinion des associations, plus il est disposé à adhérer au projet de mise en association. Cette variable prend dans l'estimation la valeur 1 si le JC a une bonne opinion sur les associations et 0 s'il en a une mauvaise opinion.

7 L'appartenance préalable à une organisation de chercheurs ou d'étudiants **:** si le JC est déjà membre d'une organisation regroupant des chercheurs ou des étudiants, c'est qu'il est un excellent connaisseur de la réalité associative, cela pourrait également influencer sa décision d'adhésion. Elle prend la valeur 1 s'il est déjà membre et 0 si non.

8 L'appartenance préalable à une quelconque autre organisation (en dehors d'une organisation professionnelle) : Elle prend la valeur 1 s'il est membre et 0 si non.

Enfin, les variables explicatives concernant la sensibilité du JC par rapport au projet de mise en association :

9 La conviction qu'une association de JC constituerait un moyen efficace de promotion du JC : elle prend la valeur 1, si oui le JC pense que leur mise en association constitue un moyen efficace de promotion et 0 si non.

10 Le fait d'être prêt à participer à une éventuelle association de JC **:** il prend la valeur 1, si oui le JC veut devenir membre de l'association et 0 si non.

11 Le classement des avantages attendus en s'associant**:** Il est demandé d'indiquer une note comprise entre 1 et 8 correspondant à la priorité accordée à chacune des assertions (1 pour la « plus importante » et 8, pour la « moins importante »). Cette variable permet de savoir implicitement si les incitations à s'associer ont plus une connotation individuelle ou si elles relèvent plus d'un désir d'agir ensemble.

12 L'appréciation du caractère pluridisciplinaire des membres de l'association : il prend la valeur 1 s'il constitue un atout et 0 si c'est un inconvénient.

### *III.1.2.3 Outils d'analyse des données*

Pour le traitement des données primaires récoltées, nous avons procédé à une analyse descriptive (statistique) et à une analyse économétrique (***logit***). Les logiciels Excel 2007 et SPSS16.0 ont été utilisés pour la construction des tableaux et des figures qui ont servi à

synthétiser les informations. La régression ***logit*** s'est réalisée sous Stata 9.1 et quant à la saisie elle s'est faite sous Word 2007.

Cette section nous a permis de faire la présentation de la méthodologie de travail. Dans la section suivante, nous allons passer à l'analyse et à l'interprétation des données récoltées lors de l'enquête.

## III.2 Analyse des Résultats

Cette section met en exergue l'influence du profil socioprofessionnel du JC, son opinion sur les associations et sa sensibilité par rapport au projet de mise en association.

### III.2.1 Facteurs explicatifs de l'adhésion des JC de la commune urbaine de Ouagadougou au projet de mise en association

#### *III.2.1.1 Influence du profil socioprofessionnel du JC*

##### *a) L'âge*

« *Il n'y pas d'âge pour acquérir le savoir* » dit-on le plus souvent. Cette réalité est parfaitement imputable au monde universitaire et scientifique burkinabè. Elle donne également raison à la méthodologie de définition du concept JC qui ne prend pas en compte le critère « âge » du scientifique. L'université est en effet un monde où des personnes de diverses générations vivent les même réalités, suivent les mêmes cours, font face aux mêmes épreuves sans aucune ségrégation selon l'âge. L'exemple d'un de nos enquêtés qui bien que d'un âge avancé et disposant d'un doctorat, s'est inscrit pour un master au sein de l'université afin d'acquérir de nouvelles connaissances et un nouveau diplôme atteste cela. Celui-ci se retrouve être camarade avec des personnes moins âgés que lui mais égaux sur le plan académique.

Les différentes caractéristiques de l'âge des JC interviewés sont consignées dans le tableau ci-après :

**Tableau 4 : Caractéristiques de l'âge des jeunes chercheurs**

| | Echantillon | Maximum | Minimum | Moyenne | Ecart type | Variance |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **L'âge des JC** | 62 | 43 | 20 | 31,5 | 6,3 | 39,4 |

**Source** : *données de l'enquête (mars 2014)*

Les âges des JC varient entre 20 et 43 ans. La moyenne d'âge est de 31,5. L'écart type est de 6,3 et la variance est de 39,4. Ce qui signifie que l'écart entre l'âge d'un JC et de la moyenne est de 6,3 et qu'il y a une faible dispersion des âges autour de la moyenne.

### *b) Le genre*

L'analyse par sexe des individus de l'échantillon (cf. tableau 5) a permis de déceler une fréquence élevée de JC de sexe féminin (64,3%) prêtes à devenir membres de l'association contre 35,7% de JC de sexe féminin ne voulant pas devenir membres.

**Tableau 5 : La demande sociale de l'association selon le genre**

| Personnes enquêtées / Adhésion | Jeunes chercheuses | Jeunes chercheurs |
|---|---|---|
| **Adhérant à l'idée de mise en association** | 9 (64,3%) | 28 (58,3%) |
| **Non adhérent** | 5 (35,7) | 20 (41,7%) |
| **Total** | 14 (100%) | 48 (100%) |

**Source** : *données de l'enquête (mars 2014)*

Du coté des hommes, on a observé 58,30% d'adhérents contre environ 41,7% de non adhérents. On peut ainsi dire que les JC de sexe féminin sont plus enchantées par le projet de mise en association car leur disponibilité d'adhésion est élevée plus que celle des hommes (64,3% pour les jeunes chercheuses contre 58,3% pour les jeunes chercheurs).

### *c) L'appréciation des conditions d'exercice dans la recherche scientifique*

La recherche scientifique burkinabè est essentiellement académique et elle occupe une place de choix dans la stratégie de développement durable du pays (la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable, SCADD). En effet, le gouvernement fait de la recherche scientifique et de l'innovation, les bras valides du progrès et du développement durable. Toutefois, la situation dégradante de la recherche scientifique burkinabè reste la même, et même devient pire : les activités de recherche restent toujours très peu financées, les infrastructures de recherche sont toujours vieilles et dégradées, l'absence des laboratoires adaptés aux progrès techniques et répondant aux besoins exprimés par les étudiants et les chercheurs, la faible capacité d'accueil, restent toujours d'actualité.

Cette situation critique de la recherche scientifique burkinabè fut très bien peinte par nos interlocuteurs lors de notre collecte de données. Ainsi, on distingue trois types de pensées sur les conditions d'exercice dans la recherche scientifique.

Un premier courant de pensées qui trouve que sans une forte et réelle prise de conscience de l'autorité publique en ce qui concerne le développement de ressources humaines suffisantes et hautement qualifiées, aucun avancement de la recherche scientifique ne serait possible au Burkina Faso. L'existence de perspectives de carrière plus avantageuses et plus visibles doivent être mises en place par l'Etat et les partenaires extérieurs.

Le deuxième courant trouve qu'il est temps de penser aux changements par soi « *car quoi qu'on dise ou qu'on fasse l'action de l'Etat sera toujours limité* » a souligné l'un d'entre eux. Selon ce JC, une plus grande autonomie et inter gérance des affaires scientifiques par les scientifiques et pour les scientifiques serait la meilleure résolution à la crise universitaire et scientifique. Ces derniers ont d'ailleurs loué notre initiative. Ils soutiennent que cela constitue un début d'autonomie pour les acteurs de la recherche qui dépendent jusqu'à lors, essentiellement de l'Etat et des partenaires.

Enfin, le troisième courant rejoint partiellement le premier courant en la question de régulation du système scientifique par l'Etat. Il s'agit de ceux qui apprécient bien les conditions d'exercice dans la recherche scientifique au Burkina Faso. Selon eux, au lieu de toujours se pencher sur les aspects négatifs, il ne faudrait pas que l'on s'éloigne du fait que le Burkina Faso est parmi les premiers pays africains disposant d'une riche flore. C'est dans le même sillage, qu'au cours du focus groupe, un des JC a tenu a souligné ceci : « … *la réalité scientifique burkinabè n'est en rien pire ou meilleure que celles des autres pays pauvres, l'inquiétude réside plutôt dans le degré de considération du métier de chercheur par la société et l'Etat burkinabè. La société devrait apprécier plus pleinement les responsabilités et le professionnalisme dont témoignent les chercheurs dans l'exécution de leur travail en tant que travailleurs du savoir, dirigeants, coordinateurs de projet, directeurs, etc. L'Etat, lui doit s'efforcer de prendre les mesures nécessaires pour assurer un environnement de recherche et une culture du travail propice, dans lesquels les chercheurs sont évalués, encouragés et soutenus, et disposent de l'aide matérielle et immatérielle nécessaire pour pouvoir mener à bien leurs tâches et réaliser leurs objectifs. En ce qui concerne la promotion de la potentialité scientifique, il convient d'accorder une priorité particulière à l'organisation des conditions de travail et de formation au début de la carrière des chercheurs, car elle contribue aux choix futurs et renforce l'attrait d'une carrière dans la recherche*…». Ainsi, le terrain nous a permis de mettre en évidence l'existence de besoins non pris en compte par l'environnement

qui selon la logique de l'action collective constitue le début de l'émergence d'une action collective. Le diagramme suivant fait l'analyse d'un éventuel lien entre l'appréciation des conditions d'exercice dans la recherche scientifique par le JC et son adhésion à l'association.

**<u>Figure 1</u> : croisement entre les conditions d'exercice dans la recherche et l'adhésion du JC**

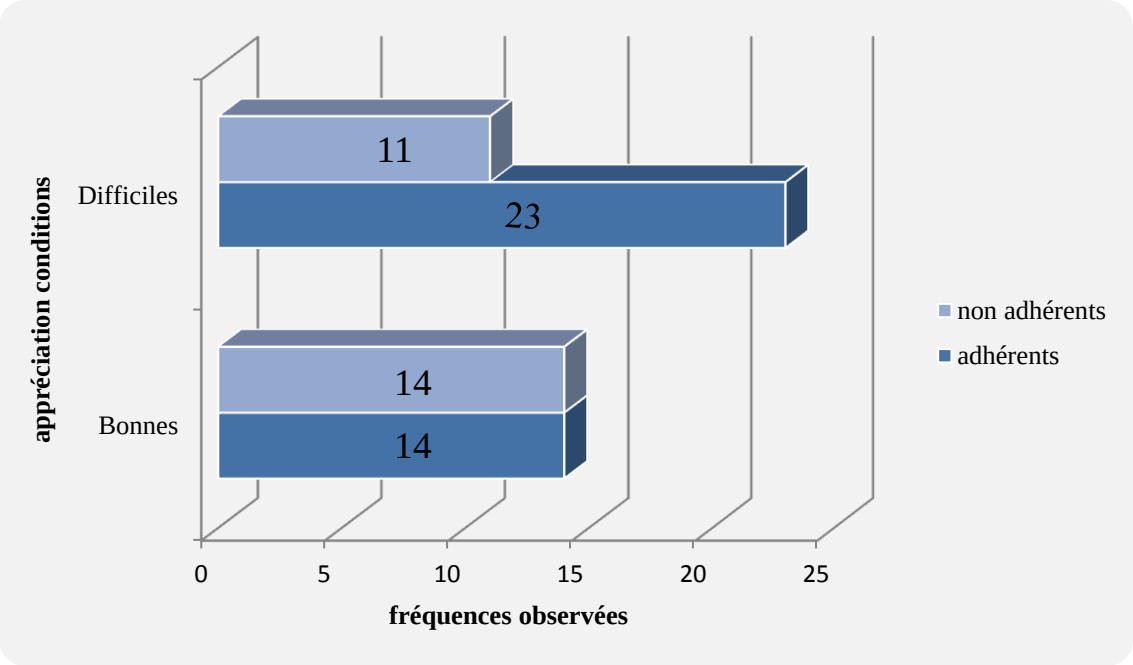


**<u>Source</u>** : *données de l'enquête (mars 2014)*

On dénombre à la suite de l'analyse du diagramme, une fréquence de non adhérents plus élevée (23 JC, 64%) au niveau des JC qui n'apprécient pas les conditions d'exercice dans la recherche scientifique. Tandis que pour ceux qui apprécient les conditions de recherche, la répartition est égalitaire (14 adhérents, 14 non adhérents). En prenant l'ensemble de l'échantillon, 71% (44 JC) trouvent difficiles les conditions d'exercice du métier de chercheur au Burkina Faso et 29 % les qualifient de bonnes. Ceux-ci affirment qu'en réalité faire de la recherche scientifique au Burkina Faso n'est pas une chose facile, mais par amour pour ce métier et désireux de progresser dans ce secteur, ils sont obligés de travailler avec les moyens de bord. Face à cela, des actions urgentes doivent être entreprises et une association faisant la promotion de la potentialité scientifique est naturellement la bienvenue. 44% (11 JC) de ceux qui déprécient les conditions avancent que les principales raisons de leur choix résident dans leur manque de disponibilité et leur fréquente mobilité (voyages, congrès, conférences, cours, etc.). Parmi ceux qui apprécient les conditions, 50% (14 JC) sont prêt à devenir membres. Au

vu de ces analyses, on note qu'il existe au sein des JC le besoin d'une plus grande synergie qui leur permettra de faire face aux difficultés liées à leur carrière.

### *d) La conviction de l'influence des initiatives personnelles*

Cette variable permet d'évaluer si le JC a conscience qu'en tant que premier acteur et pivot central de l'enseignement supérieur, ses actions et décisions peuvent entrainer une reconsidération du statut des JC. Il nous est apparu intéressant de faire cette évaluation d'une manière scindée : entre les adhérents et les non adhérents (figures 2 et 3).

**Figure 2 : graphique concernant l'appréciation des enquêtés sur l'influence des initiatives personnelles selon les non adhérents**

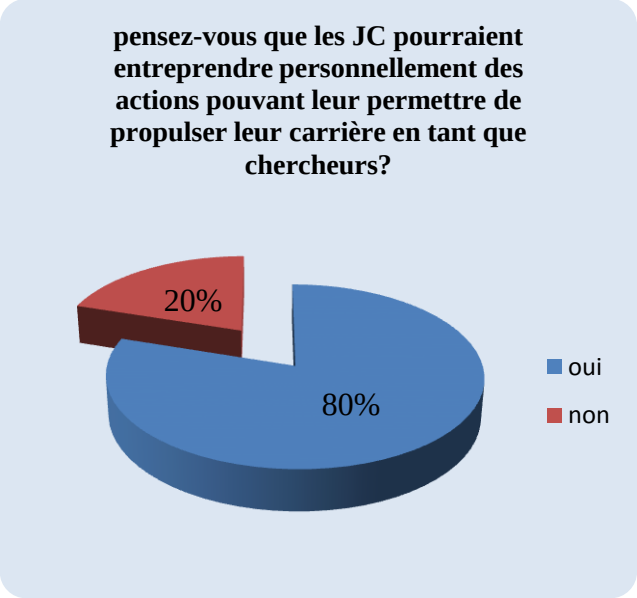


**Figure 3 : graphique concernant l'appréciation des enquêtés sur l'impact des initiatives personnelles selon les adhérents**

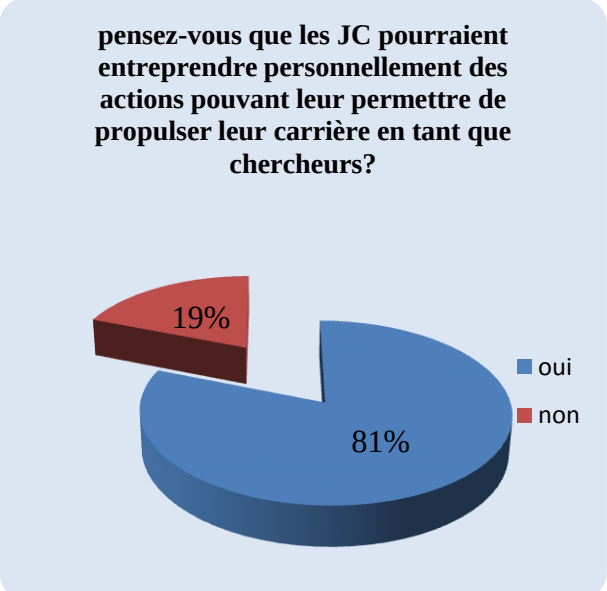


**Source :** données *de l'enquête (mars 2014)*

On constate une prédominance à la réponse « *Oui* » au sein des deux groupes. La majorité des enquêtés ont justifié leur réponse « *oui* » à la lumière de leur expériences dans les associations scientifiques des pays du Nord. Selon leurs affirmations, les associations de chercheurs dans ces pays sont « *plus sérieuses* », elles sont des acteurs qui participent à la gestion de l'enseignement supérieur dans ces pays. La mise en place d'une association sérieuse de JC nécessite une réelle sensibilisation des potentiels membres.

Pour les 20% de non adhérents et les 19% d'adhérents qui ont répondu « *non* » à la question, l'idée reçue est que sans une intervention concrète de l'Etat, aucune revitalisation de

l'enseignement supérieur ne peut être espérée. Cette assertion est confirmée par l'image que renvoie la gouvernance des associations d'une manière générale. Une image négative marquée par une mauvaise gouvernance et une « *subordination non avouée au bon vouloir de l'autorité publique* ».

L'analyse précédemment faite, constitue un présage par rapport à la nature des motivations qui pourraient entrainer l'adhésion du JC. Aussi, les motivations qui pourraient entrainer cette adhésion ont été définies suivant les huit (08) modalités de réponses suivantes :

a) Agir ensemble, pour influencer sur les politiques de l'Etat en faveur des chercheurs et de la recherche scientifique.
b) Echanger et partager de bonnes pratiques entre chercheurs.
c) Organiser et participer à des colloques, séminaires et conférences nationaux et internationaux sur les problématiques liées à la recherche scientifique.
d) Promouvoir la recherche scientifique et la culture scientifique.
e) Rassembler des informations pouvant faciliter la rédaction des thèses et des revues scientifiques.
f) Créer une proximité entre jeunes chercheurs de la commune de Ouagadougou.
g) Développer conjointement des projets individuels et collectifs.
h) Faire évoluer votre carrière de chercheur.

Il a été demandé d'indiquer, pour chacune d'elles, une note comprise entre 1 et 8 et correspondant à la priorité accordée à chacune de ces assertions ( de 1 pour la « plus importante » à 8, pour la « moins importante »). La distribution des réponses est donnée dans le tableau croisé ci-après :

**<u>Tableau 6</u> : croisement entre les différentes modalités de réponse proposées et le rang de 1 à 8 attribué à chacune d'elles**

| Rang / Proposition | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **a** | 23 | 12 | 4 | 6 | 6 | 2 | 4 | 4 | 62 |
| **b** | 12 | 13 | 9 | 7 | 8 | 4 | 3 | 6 | 62 |
| **c** | 8 | 8 | 10 | 6 | 6 | 9 | 11 | 4 | 62 |
| **d** | 3 | 5 | 21 | 12 | 7 | 9 | 2 | 3 | 62 |
| **e** | 6 | 2 | 5 | 10 | 12 | 12 | 7 | 8 | 62 |
| **f** | 2 | 7 | 4 | 13 | 6 | 17 | 8 | 5 | 62 |
| **g** | 1 | 8 | 5 | 3 | 6 | 7 | 17 | 15 | 62 |
| **h** | 9 | 7 | 6 | 5 | 8 | 5 | 6 | 16 | 62 |
| **Total** | 62 | 62 | 62 | 62 | 62 | 62 | 62 | 62 | 62 |

**<u>Source</u> :** *données de l'enquête (mars 2014)*

Comme on peut le constater, les réponses indiquées se distribuent largement sur chacune des modalités de réponses proposées ; en d'autres termes, on n'observe pas de tendance nette à un classement préférentiel des avantages à tirer selon un gradient de priorité, à l'exception des propositions a et b qui semblent être considérées comme prioritaires. Cependant, nous voulons rappeler que ce tableau ne permet d'évaluer les motifs de réponse individuels et donne simplement une vue d'ensemble de la distribution des réponses.

### *III.2.1.2 La perception des JC par rapport aux associations*

#### *a) L'appartenance préalable à une organisation*

**<u>Figure 4</u> : Taux d'affiliation des jeunes chercheurs à des organisations**

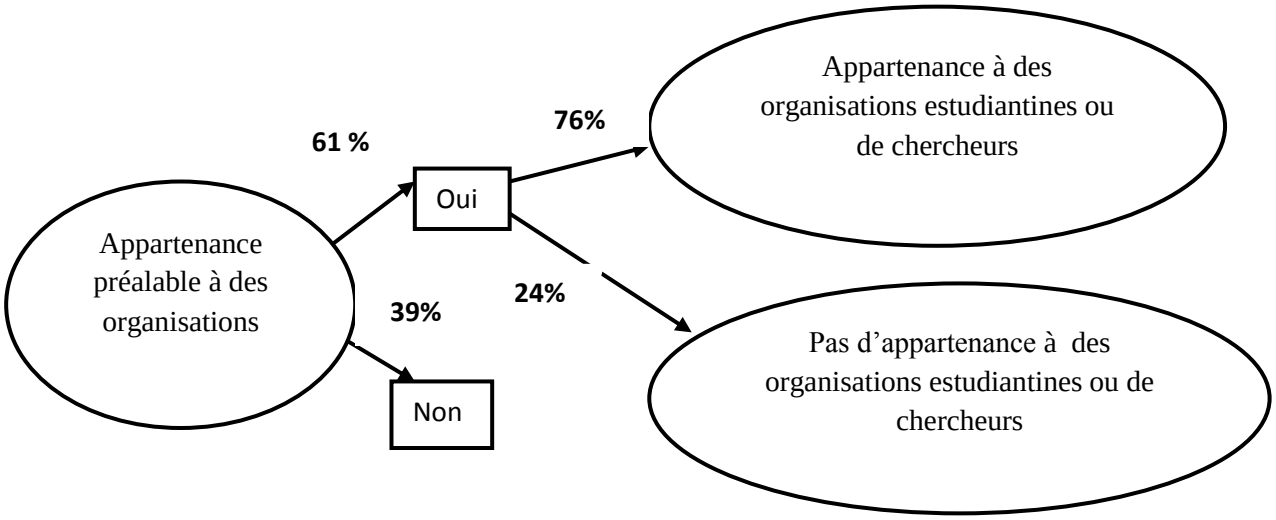


**<u>Source</u> :** *données de l'enquête (mars 2014)*

Dans leur majorité, ils sont 61% à appartenir à des organisations : des mutuelles, des groupements, des syndicats, réseaux, etc. Parmi eux 76% sont déjà membres d'une association d'étudiants ou de chercheurs.

**<u>Tableau 7</u> : l'adhésion du JC selon son appartenance préalable à une organisation**

| Modalités | Prêt à devenir membre de l'association de JC | Pas prêt à devenir membre de l'association de JC |
|---|---|---|
| JC appartenant déjà à une organisation | 30 (80%) | 8 (20%) |
| JC n'appartenant pas à une organisation | 5 (20%) | 15 (80%) |

**<u>Source</u> :** *données de l'enquête (mars 2014)*

On constate que 80% des 61% déjà membres d'une organisation sont prêts à adhérer à l'association de JC. Comparativement à ce quota, seulement 20% des JC qui ne sont membres d'aucune organisation veulent adhérer à l'association. L'intégration aux réseaux scientifiques constitue la stratégie collective la plus repandue. Ceux qui sont affiliés à des réseaux de recherche africains sont les plus nombreux, suivis par ceux qui sont affiliés à des

réseaux hors continent. Très peu de jeunes chercheurs sont affiliés à des réseaux nationaux du fait de leur nombre limité.

***b) L'appréciation de la gouvernance des associations au Burkina Faso***

Beaucoup de difficultés grèvent le monde associatif. En plus, des pesanteurs sociologiques, des difficultés internes d'ordre financier, organisationnel et fonctionnel minent les associations. Ces handicaps entravent le plus souvent leurs missions d'utilité sociale, de relais, d'accompagnement, de substitution et de participation au développement local.

L'opinion de nos interlocuteurs sur la question est la suivante. 32% des JC apprécient négativement la gouvernance des associations au Burkina Faso. 68%, apprécient positivement cette gouvernance. Toutefois, les 32% qui l'apprécient négativement ont avoué qu'ils ne remettaient pas en cause le bien fondé des associations, ce qui est mis en cause se sont les handicaps sérieux à l'émergence d'un mouvement associatif réel au Burkina Faso. Aussi, pour la majorité « *l'association en elle-même est une excellente chose, la seule chose inquiète est ce qu'en fait et comment l'utilise ses membres* ».

**<u>Figure 5</u> : Appréciation des enquêtés concernant la gouvernance des associations**

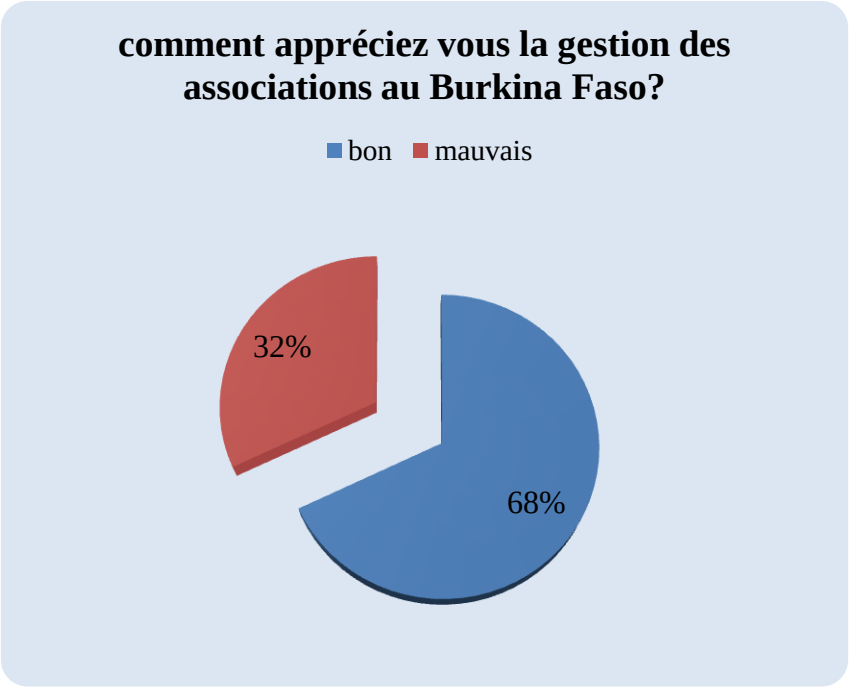


**<u>Source</u> :** *données de l'enquête (mars 2014)*

Par ailleurs, 39% de ceux à qui fut administrés nos questionnaires ont affirmé avoir désintégré une organisation pour cause de disfonctionnement de celle-ci. Au cours du focus groupe, les

JC ont souligné la question de la survie et de la pérennité de l'association si elle venait à être mise en place. Sujet que nous espérons fera l'objet d'une étude future.

### *III.2.1.3 La sensibilité des JC par rapport au projet de mise en association*

#### *c) La conviction d'une association comme moyen efficace de promotion du JC*

**Tableau 8 : La mise en association comme moyen efficace de promotion du JC**

| Appréciation | Fréquence |
|---|---|
| **Oui** | 42 (68%) |
| **Non** | 20 (32%) |
| **Total** | 62 (100%) |

**Source** : *données de l'enquête (mars 2014)*

Il ressort du tableau ci-dessus que plus de la majorité des JC (68%) pensent que s'associer constituerait un moyen de promotion. Cette appréciation à été largement commentée lors du focus groupe. Pour la majorité des JC, s'associer, ce n'est pas seulement s'appuyer sur des compétences professionnelles complémentaires, c'est aussi rechercher la complémentarité, c'est se nourrir de la diversité des autres, c'est aller au devant de personnalités ou d'expériences différentes. En s'associant on est à l'opposé du solitaire immergé dans son univers qui finit parfois par se croire infaillible parce que la seule référence c'est lui-même. Les jeunes chercheurs connaissent mieux leurs difficultés du système de recherche et d'innovation. Ils sont donc mieux outillés pour faire les propres propositions de promotion de leur statut.

#### *d) Appréciation du caractère pluridisciplinaire que recouvrira l'association*

A la question de savoir si le caractère pluridisciplinaire des membres de l'association constitue un atout ou pas, 62% des JC voient dans ce caractère pluridisciplinaire un atout. Cependant, 38%, eux, estiment que la pluridisciplinarité constituerait un inconvénient. La majorité des JC encouragent la collaboration scientifique efficiente entre chercheurs pour une recherche scientifique plus sociale et intégrée.

Cette section nous a permis d'effectué l'analyse descriptive des variables explicatives de notre étude. De cette analyse, nous avons retenu huit (08) variables que nous avons pour la régression ***logit***. Ces variables sont : la participation (PARTICIPATION) comme variable endogène et l'âge (AGE), le genre (GEN), l'appréciation des conditions d'exercice dans la recherche scientifique (APCR), la conviction de l'influence des initiatives personnelles (CONVIIP), l'appartenance préalable à une organisation (APO), l'appréciation de la gouvernance des associations au Burkina Faso (APGA), l'appréciation du caractère pluridisciplinaire (APCP) que recouvrira l'association, comme variables exogènes. Les résultats de la régression sont présentés dans la section suivante.

### III.2.2 Résultats de l'analyse économétrique

Comme souligné plus tôt, le ***logit*** est un modèle non linéaire, donc, la technique d'estimation du modèle linéaire ne s'applique pas pour son estimation. La méthode d'estimation utilisée est celle du maximum vraisemblable après avoir appliqué le logarithme afin d'obtenir les coefficients estimés de l'équation dont la forme fonctionnelle est la suivante :

$$PARTICIPATION = \alpha + \beta_1 AGE + \beta_2 GEN + \beta_3 APCR + \beta_4 CONVIIP + \beta_5 APO + \beta_6 APGA + \beta_7 APCP + \varepsilon_i$$

Ou encore :

$$\log\left[\frac{\Pr(PARTICIPATION=1)}{\Pr(PARTICIPATION=0)}\right] = \alpha + \sum_{k=1}^{K} \beta_k X_k$$

Où $\alpha$ représente la constante de l'équation, les $\beta_i$ sont les coefficients $\varepsilon_i$ le terme d'erreur.

Les résultats obtenus après l'estimation sont présentés dans le tableau 9 ci-après :

**Tableau 9 : Paramètres estimés du modèle logit**

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Dependent variable : PARTICIPATION<br><br>Method : logistic regression<br>Date : 12/06/14 Time : 17 : 17<br>Included observations : 62<br>Convergence achieved after 4 iterations | | |
| **Variables** | **Coefficients** | **t-statistiques** | **Effets marginaux** |
| **CONS** | -1,021554 | 2,638022 | |
| **AGE** | 0,0095755 | 0,728004 | 0,0021192 |
| **GEN** | 0,5602347 | 0,6778678 | 0,1167081 |
| **APCR** | -0,7900479*** | 0,6572851 | -0,1754914 |
| **CONVIIP** | 4,07429** | 0,6872583 | 0,0089783 |
| **APO** | 1,839579** | 0,7128932 | 0,0404045 |
| **APGA** | 0,9918956 | 0,7854646 | 0,2267502 |
| **APCP** | 0,2373894* | 0,6850387 | 0,4823587 |
| | Log pseudolikehood = -30,763651<br>Pseudo $R^2$ = 0,6667<br>Prevision = 0,66937737 | | |

Note : ***significativité à 1%, **significativité à 5%, * significativité à 10%

**Source** *: données de l'enquête (mars 2014)*

### *III.2.2.1 Validité du modèle*

Lorsqu'on s'intéresse à l'adéquation d'ensemble des variables du modèle telle que spécifié, on peut se servir du pseudo $R^2$. Dans notre analyse, il ressort que le pseudo $R^2$ est égal à 0,6667. On peut donc dire que les variables explicatives expliquent 66,67% de la variabilité de la participation du JC. Pour l'ensemble de l'échantillon et aux valeurs moyennes des variables explicatives, la probabilité prédite qu'un JC participe à l'association est d'environ 0,67. Ces résultats démontrent l'adéquation satisfaisante du modèle.

### *III.2.2.2 Les déterminants de participation du JC à la mise en association*

Comme le montre le tableau 8, la probable participation du JC à une association de JC de la commune de Ouagadougou est fonction de son profil socioprofessionnel, de sa perception des actions collectives et surtout de sa sensibilité par rapport au projet d'association. Nous interpréterons ainsi les variables du modèle en respectant ces caractéristiques.

#### *a) Le profil socioprofessionnel du JC*

Les résultats de l'estimation montrent que parmi les caractéristiques socioprofessionnelles du JC, deux variables seulement présentent des seuils de significativité. Il s'agit notamment de

l'appréciation des conditions d'exercice dans la recherche scientifique (APCR) et de la conviction de l'influence des initiatives personnelles (CONVIIP).

La première variable *APCR* a un signe positif et est significative au seuil de 1%. Il y'a lieu de remarquer que la figure 2[43], servant de conclusion pour le chapitre III, montre qu'une action collective émerge lorsque « *des besoins ressentis non pris en charge par l'environnement* ». Ici, on constate que si, les conditions la recherche scientifique sont dépréciées (conditions mauvaises), le JC est enclin à coopérer avec d'autres JC. En rapport à notre deuxième hypothèse qui stipule que les JC ressentent le besoin de s'associer, l'évolution du JC dans un environnement aux équilibres fortement perturbés, le poussera à la recherche d'alternatives pouvant lui permettre de faire face aux difficultés qu'il rencontre, d'où l'union avec d'autres individus vivant les mêmes réalités que lui.

La variable *CONVIIP* est affectée d'un signe positif qui veut dire que, plus la conviction du JC est forte, plus la probabilité de sa participation s'élève au seuil de 5%. La conviction et par ricochet, la volonté est l'une des pierres angulaires de l'émergence d'une association (KEBE et RICARDOU, 2004). Ainsi, plus les JC ont une forte conviction, plus probable est la création de l'association. Cette corrélation positive entre la conviction et la variable de participation constitue une justification de l'efficacité d'une éventuelle association de JC.

*AGE* et *GEN* n'ont aucun effet significatif sur la participation du JC. Toutefois, en prenant l'effet marginal de la variable âge, nous nous apercevons que l'âge influence positivement la participation. Son influence positive signifie que lorsque l'âge de l'individu augmente, la probabilité de sa participation aussi augmente. Le genre aussi n'a aucun effet significatif sur la variable dépendante. En effet, dans les universités ou les centres de recherche, tous les chercheurs sont logés à la même enseigne. Les heures de travail sont les mêmes, les modalités d'évaluation, les salaires aussi dépendent d'autres critères qui ne sont pas liés au sexe. D'ailleurs, les jeunes chercheuses que nous avons rencontrés lors du focus groupe estiment que leur statut ne constitue en rien un handicap pour leur travail de recherche ni pour leur participation à l'association. Pour elles, la place qu'on désire occuper dans toute organisation est une affaire de volonté personnelle. Toutefois, Il y'a lieu de souligner que sur le plan nationale, il est pratiqué une discrimination positive vis-à-vis des femmes dans tous les secteurs socioéconomiques du pays. Du fait qu'elles constituent généralement la minorité des différents secteurs d'activités. Prenons l'exemple de l'échantillon de JC, nous comptons 14

[43] Page 48.

jeunes chercheuses contre 48 jeunes chercheurs. Les femmes chercheuses sont minoritaires par conséquent, elles doivent être plus promues.

***b) La perception du JC par rapport aux associations***

L'appartenance préalable du JC à une Organisation (APO) influence positivement la participation du JC au seuil de 5%. Si on examine l'effet marginal de cette variable, on constate que le fait que le JC soit déjà membre d'une association, d'une mutuelle, d'un syndicat ou d'un réseau, accroît de 4 point de pourcentage la probabilité d'adhésion du JC. Cette corrélation positive était un peu attendue, puisque si le JC est déjà membre d'une organisation et qu'il le demeure toujours, c'est qu'il tire un meilleur avantage à s'associer qu'à rester seul. La connaissance des contours (atouts et limites) de la réalité associative poussera le JC à adhérer ou pas à une éventuelle association de JC.

L'appréciation de la gouvernance des associations au Burkina Faso (APGA) reste non significative. Toutefois, elle influence positivement la variable dépendante. Le désir de s'associer du JC ici, transgresse les défaillances du mouvement associatif burkinabè.

***c) La sensibilité du JC par rapport au projet de création***

A ce niveau, la variable APCP relative à l'appréciation du caractère de pluridisciplinarité que recouvrira l'association influence positivement et de façon significative (0,01) la probabilité d'adhésion du JC. En regardant les effets marginaux, on se rend compte que si la variable APCP augmente d'une unité la probabilité d'adhésion augmente de 48,23%. Ce résultat nous permet de mesurer l'importance qu'accordent les chercheurs à une plus grande coopération scientifique.

L'analyse économétrique a permis de saisir le niveau de significativité des variables dans l'explication du choix de participation des JC. Ainsi sur nos sept variables du modèle économétrique, l'appréciation des conditions de recherche, la conviction de l'impact des initiatives personnelles, l'appartenance préalable à un mouvement associatif et enfin l'appréciation du caractère pluridisciplinaire se sont révélées significatives.

## Conclusion du chapitre 3

Ce dernier chapitre nous a permis de présenter la méthodologie d'étude ainsi que les résultats des analyses statistiques et économétriques à travers les facteurs explicatifs de la participation des JC à l'association. Il ressort de ces analyses, que les variables : APCR, CONVIIP, APO, APCP seules ont un impact significatif sur la participation.

# CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Cette étude visait principalement à évaluer la demande sociale pour la création d'une association de Jeunes Chercheurs (JC) de la commune urbaine de Ouagadougou. Le concept « jeune chercheur/chercheuse » désigne tout diplômé ayant franchi la maîtrise et poursuivant des études supérieurs ou ayant des ambitions de le faire ou exerçant une fonction de recherche dans une institution de recherche (précisément les universités et centres de recherche).

Pour atteindre l'objectif principal visé, les approches descriptive et économétrique des données primaires ont été retenues pour quantifier les variables et apprécier l'effet des variables explicatives (regroupées selon le profil socioprofessionnel du JC, sa perception par rapport aux associations sa sensibilité par rapport au projet de création) sur la variable dépendante qu'est la participation du JC. La méthode de recherche a porté sur la collecte de données primaires auprès de 62 JC provenant des Universités de Ouagadougou et de Ouaga2 et des centres de recherche suivants : INSS, l'INERA), le CEDRES, CIRAD, et l'IRD-Burkina. Le modèle de régression ***logit*** a retenu notre attention pour l'analyse économétrique des variables. Ce modèle a l'avantage de donner des coefficients facilement interprétables. Cette étude a abouti aux résultats suivants :

Les résultats de la statistique descriptive indiquent que les jeunes chercheuses sont plus disposées à devenir membres de l'association que les jeunes chercheurs (64,3% des femmes sont adhérentes contre 58,3% d'adhérents chez les hommes). 71% des JC interviewés trouvent difficiles les conditions d'exercice du métier de chercheur contre seulement 29% qui apprécient ces conditions. Parmi ceux qui déprécient les conditions d'exercice, 64% veulent devenir membres de l'éventuelle association contre 36% qui ne veulent pas en devenir membres. Pour ceux qui apprécient les conditions d'exercice, la moitié (50%) est adhérente et l'autre moitié est non adhérente. Sur la question de la conviction du JC à pouvoir personnellement engranger des changements par rapport à son statut, 81 % des JC soutiennent que personnellement des actions de sortie de crise peuvent être entreprises et pourront porter des fruits. A ce propos, 90% de ceux-ci ont proposé l'association comme première stratégie efficace de sortie de crise. 19% des JC eux, pensent que tout changement doit venir d'abord de l'Etat, le seul véritable régulateur des déséquilibres. Le classement des avantages que pourrait retirer le JC en adhérant au projet de mise en association montre que le désir d'agir et de coopérer ensemble est celui qui prévaut chez le JC de Ouagadougou. Quant à une appartenance préalable à une organisation (association, mutuelle, réseau, etc.), 61% des JC

affirment être déjà membres d'organisations diverses dont, des associations d'étudiants et de chercheurs. Toutefois, les JC, membres d'associations de chercheurs ont affirmé que ces associations regroupent généralement des chercheurs de même discipline et n'ont aucune caractérisation sur le critère JC. Ainsi, 68% des JC ont avoué déprécier la gouvernance des associations au Burkina Faso, contre seulement 32% qui l'apprécie malgré, les différents handicaps qui peuvent entraver le fonctionnement normale des associations. Les JC apprécient assez bien le caractère de pluridisciplinarité que recouvrira l'association (62% de oui contre 38% de non) cela témoigne le désir d'une plus grande coopération scientifique entre les chercheurs. Les résultats ainsi obtenus ont permis de passer à la vérification de nos deux (02) hypothèses de recherche.

Pour rappel, la première hypothèse était de savoir si les JC percevaient la nécessité et le besoin de s'unir et la seconde hypothèse s'intéresse à l'influence que pourrait avoir la perception des JC par rapport aux associations sur leur adhésion au projet de mise en association. Les résultats de l'analyse économétrique ont permis d'aboutir à la vérification de ces hypothèses.

L'appréciation des conditions de recherche, la conviction de l'influence des initiatives personnelles, l'appartenance préalable à une organisation et enfin l'appréciation du caractère pluridisciplinaire que recouvrira l'association, sont les variables qui influencent significativement le comportement d'adhésion du JC. Ainsi, la conviction de l'influence des initiatives personnelles, l'appartenance préalable à une organisation et enfin l'appréciation du caractère pluridisciplinaire que recouvrira l'association ont un impact positif sur la participation du JC, seule l'appréciation des conditions d'exercice dans la recherche scientifique a un effet négatif sur celle-ci.

Quand aux facteurs d'âge, du genre et d'appréciation de la gouvernance des associations au Burkina Faso, ceux-ci ne sont pas significatifs mais ont un effet sur la participation du JC. Ainsi, Ils ont tous un effet positif sur la participation du JC.

Au terme de ces analyses, nous constatons que notre première hypothèse est totalement confirmée dans la mesure où la majorité absolue des JC de la commune de Ouagadougou (59,67%) adhèrent au projet de mise en association et que leur priorité première est d'agir ensemble et d'échanger de bonnes pratiques. Par ailleurs, la pluridisciplinarité pour une plus grande coopération scientifique est largement appréciée par plus de la majorité (62%) des JC, ainsi, le temps n'est plus au solitarisme mais plutôt au solidarisme.

En ce qui concerne l'hypothèse 2, elle est partiellement confirmée car si l'analyse économétrique nous montre que l'appréciation de la gouvernance des associations au Burkina

Faso n'a aucun effet significatif sur la participation du JC au projet, elle montre cependant que l'appartenance préalable du JC à une organisation influence fortement (significativement) son adhésion. A ce propos, 80% des JC déjà membres d'une organisation sont disposés à devenir membres comparativement à seulement 20% JC au niveau de ceux qui ne sont membres d'aucune organisation.

De ce qui précède, nous pouvons dire que le projet de création d'une association de Jeunes Chercheurs (JC) de la commune urbaine de Ouagadougou est très apprécié par les JC et obtient la majorité absolue de leur vote (59,67%). L'union ne constitue pas seulement une force, elle est aussi le tremplin de la croissance de la compétence, de l'intelligence et de crédibilité pour les personnes qui s'unissent. C'est pourquoi les recommandations que nous avons formulées s'adressent d'une part aux deux ministères concernés directement par la situation des systèmes de recherche et d'enseignement supérieur, le MRSI et le MESS et d'autre part aux JC.

**Au MRSI et au MESS** :

- **Instaurer un statut spécifique pour le JC afin de mieux structurer et renforcer la politique burkinabè de recherche**. Il est nécessaire d'offrir aux chercheurs des régimes de développement de carrière durables à toutes les étapes de la carrière. Un statut spécifique du JC, c'est s'assurer que les JC sont traités comme des professionnels et considérés comme faisant partie intégrante des institutions au sein desquelles ils travaillent.
- **Trouver des moyens de motivation au métier de chercheur au Burkina Faso.** A ce propos des mesures incitatives au métier de chercheur ou d'enseignant-chercheur doivent être mises en place afin de contribuer à l'amélioration des perceptives de carrière dans la recherche scientifique et l'innovation technologique. Le dispositif des mesures incitatives au métier de chercheur pourrait s'appliquer dès le Secondaire qui est lié intrinsèquement au Supérieur. L'existence de perspectives de carrière plus avantageuses et plus visibles amène le public à adopter une attitude positive à l'égard de la profession et encourage d'avantage les jeunes à entamer une carrière dans la recherche scientifique et dans l'innovation.
- **Encourager et soutenir la mise en place de cadres de concertation entre chercheurs.** Toutes formes de mobilité scientifique doivent être entièrement promues et reconnues afin d'installer des instances de veille du statut du scientifique au Burkina Faso. en effet, la fédération des compétences offre la possibilité de répondre plus

efficacement aux besoins des scientifiques et permet de capitaliser et de faire converger les actions des uns et des autres.

**Aux JC :**

- **Contribuer décisivement à la mise en place du statut du JC au Burkina Faso.** comme évoqué auparavant, le JC est le pivot de l'enseignement supérieur et le garant de la survie de la recherche scientifique et de l'innovation. Toutefois, la non valorisation du JC constitue une des principales barrières à l'entrée. En effet, les JC contribuent grandement au fonctionnement des universités et des laboratoires de recherche. Toutefois, il faut observer que la fonction publique ne valorise pas ce statut. Aucun texte de la fonction publique ne se réfère au statut du JC. C'est pourquoi, le JC doit demeurer déterminé à promouvoir la science et à contribuer à son développement en vue d'influer la réflexion publique sur la mise en place d'un statut du JC au Burkina Faso.
- **Dans la même lancée, une organisation par la création d'une association de JC serait un atout.** cela demande une planification préalable des actions à mener au sein de l'association et les rôles à jouer par chaque JC. Des réunions prospectives peuvent être initiées pour définir rigoureusement les modalités de cette création.
- **S'engager à changer l'image que renvoie le métier de chercheur à l'ensemble de la société**. le JC en concertation avec leurs aînés devraient initier des cadres de sensibilisation de la population sur la responsabilité sociale du scientifique. La Semaine de Débat Economique (SEDECO) qu'organise le CEDRES, est selon nous, un exemple à suivre car permet à l'ensemble de la société de mettre en évidence le lien entre « résultats des études économiques » et « réalité de la société ».

Ces recommandations sont destinées à attirer l'attention sur les points particuliers pouvant jouer en faveur d'une constitution positive et innovante d'une association de JC de la commune urbaine de Ouagadougou.

La réalisation de ce travail n'a pas été sans difficultés. Celles de la présente recherche peuvent être résumées ainsi qu'il suit : les difficultés rencontrées lors de nos recherches documentaires. Nous avons été confrontées à un manque d'ouvrages traitant de l'évaluation de la demande pour la création d'une association. L'évaluation d'une demande est généralement entreprise lors de la création d'un nouveau produit par une entreprise classique, des exemples d'évaluation de la demande pour la création d'une association n'ont pu être trouvés pour faire une analyse comparative. Nous nous sommes donc contentés d'analyser les facteurs explicatifs de l'adhésion du JC. Une autre limite relevée a été l'absence de données

statistiques spécifiques aux JC dans les universités, centres et instituts de recherche. Cela n'a pas rendu facile le choix de notre méthode d'échantillonnage. L'inaccessibilité aux JC, surtout des jeunes docteurs qui ont plusieurs fois reporté nos rendez-vous a été le principal handicap de notre collecte de données primaires. De plus, les résultats de cette analyse n'éclairent pas sur une stratégie de survie de l'association si elle venait effectivement à être mise en place. Ce qui constitue un champ ouvert à d'autres études qui pourront s'appesantir sur les aspects de prise de conscience des droits et des devoirs des membres, d'analyse des ressources de l'association et des besoins et leur formulation, des stratégies de survie, etc.

# REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES


Barthelemy M., (2000). *Associations : Un nouvel âge de la participation ?,* Ed Presses de Sciences Po, 286 p.

Bazzoli, L., (1999). *L'économie politique de John R. Commons*, Paris : Ed Gallimard.

Boudon R., (2004). *Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ?*, Revue du MAUSS, 2004/2 n° 24, p. 281-309.

Brie G., (2007). *La fin du modèle associatif dans les organisations de l'action sociale ?*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 128p (plus annexes).

Chavèz, R. et Monzon, J.L., (2001). *Les groupes d'économie sociale : dynamiques et trajectoires, Les holdings coopératifs : Evolution ou transformation définitive ?,* Bruxelles : Ed Boeck, p. 53-76.

Clarkson, (1995). *A Stakeholder Framework for Analyzing and Evaluating Corporate Social Performance,* Academy of Management Review, p.92-117.

Darpy D. Volle P., (2003). *Comportements du consommateur : Concepts et outils*, Ed. Dunod, 302 p (plus annexes).

Defourny, J. ET Develtere, P. (1999). « L'économie sociale au Nord et au Sud », *origines et contours de l'Economie Sociale au nord et au sud,* Bruxelles : Ed de Boeck, p.25-50.

Defourny J., Monzon Campos J-L., (1992). *Economie Sociale-The Third Sector*, Bruxelles, De Boeck Université.
Defrasne J., (2004). *Histoire des associations Françaises*, L'Harmattan, 147 pages.

Durkheim E., (1897). *De la division du travail social*, Paris: Les Presses universitaires de France, 8e édition, 416 pages. Collection: Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Fradet K., (2013). *Paramètres de coopération dans le dilemme du prisonnier*, Université de Montréal.

Fremaux, P. (2002). L'évaluation de l'économie sociale et solidaire. 44 pages. Université de Lille 1. http://www.formder.org (page consultée le 20 février 2013).

Gide C. (1931), édition numérique réalisée par Marcelle Bergeron). *Principes d'économie politique,* Paris : École polyvalente Dominique-Racine de Chicoutimi, Province de Québec, 682 p.

Hedoin C., (2011). *L'économie selon Carl Menger*, http://www.laviedesidees.fr/L-economie-selon-Carl-Menger.html (page consultée le 30 mars 2013).

Kebe, H. ET Ricardou R. (2004). *Mouvements et engagements associatifs : Pour des dynamiques de changements dans les domaines du social, du culturel, de l'économique, du*

*politique… en France, en Afrique et ailleurs*. http://www.generiques.org (page consultée le 16 février 2013).

Koultchizky S. et Mauget R., *Le développement des groupes coopératifs agricoles depuis un demi : A la recherche d'un nouveau paradigme*. ADDES-CIREC-ESSEC.

Kpodar, K., (2005). *Manuel d'initiation à Stata (Version 8)*, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI), Clermont-Ferrand.

Kuhn, S. T. (2009). *Prisonner's Dilemma*. Stanford Encyclopedia of Philosophy. E. N. Zalta. Stanford, The Metaphysics Research Lab.

Laville J.L et Sainsaulieu R., (1997). *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris : Ed Desclée Brouwer. 1997. 403 pages.

Maddala, G.S., (1983). *Limited-dependent and qualitative variables in economic*, Cambridge University Press.

Mc Connell, C.R. et Brue, L.S., (2005). Economics, principles, problems and policies: edition McGraw-Hill Irwin, part six, p378-380.

Messu, M.H., (2008). *La solidarité plurielle : mythe et réalité*, http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00258700/en/ (Consulté le 30 mars 2013).

Olson M., (1966). *La logique de l'action collective*, Traduction française, dans la collection Sociologies aux éditions PUF, dirigée par BOUDON, 451p.

Paugam S., (2011). *L'apport des sciences sociales, Repenser la solidarité*. PUF, coll. « Quadrige Essais Débats », 980 p.

Powers R., (2013, traduction de Jean-Yves Pellegrin). *Le Dilemme du prisonnier*.

Soulama, S., (2001). *Action collective de type coopérative: coût d'opportunité de l'adhésion et comportement de l'individu*, CEDRES, Université de Ouagadougou, p.79-102.

Soulama, S., (2001). *Un modèle d'analyse économique et institutionnelle de l'efficacité de l'entreprise de type coopératif*, CEDRES, Université de Ouagadougou p.105-128.

Stads G.J., ET Boro S., (2004). *Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles. Le Burkina Faso*. Projet *(IFPRI-ISNAR–CORAF/WECARD 2002, 10 p.*

YAmeogo, M., (2008). *Analyse des déterminants d'adhésion et stratégie d'intégration de la mutuelle de santé dans les habitudes de consommations des étudiants : cas de la MUNASEB*, Maîtrise en Economie et Gestion des Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire (MEGEES), Université Ouaga2.

ZAGRE A., (2007). *Regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Ouagadougou, PUO, p. 19-21.

ZONGO M., (2003). *La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine*, Politique africaine n°90, p. 113-126.

RAPPORT ET ETUDES

(Burkina Faso), Assemblée des députés du peuple, *Loi N°10/92/ADP portant Liberté d'association au Burkina Faso, le 15 décembre 1992.*

(Burkina Faso), Commune de Ouagadougou, (2008). *Répertoire 2007 des associations de la Commune de Ouagadougou*, 213p.

(Burkina Faso), DEP/MESS (2012). *Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2011/2012*, 348p.

(Burkina Faso), DEP/MESS (2013). *Tableau de bord de l'enseignement supérieur 2011/2012*, 45p (plus annexes).

(Burkina Faso), Ministère de l'économie et des finances/PARECAP, (2010). *Contribution des ONG et associations de développement à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso*.

(Burkina Faso), Projet de recherche sous-régional CEDRES/CREPOS/CRDI : « Projet Jeunes Chercheurs », (Avril 2010). *Synthèse de la recherche documentaire sur les caractéristiques de la marginalisation des jeunes chercheurs en Afrique et au Burkina Faso en particulier*, 72p (plus annexes).

(Burkina Faso), Projet de recherche sous-régional CEDRES/CREPOS/CRDI : « Projet Jeunes Chercheurs », (les 6 et 7 Juillet 2012). *Rapport de synthèse du forum des jeunes chercheurs sur la concrétisation des solutions relatives à leur insertion dans les institutions de recherche et de développement*.18p.

(Burkina Faso), FIRSIT, (2006). *Validation de l'évaluation du Forum national de la recherche scientifique et des innovations technologiques*, 90 p.

Forum des jeunes chercheurs africains, (2006). Déclaration finale lors de la 5e session ordinaire de la commission mondiale de l'éthique des connaissances scientifiques et des technologies, 6 Décembre 2006, Dakar, Sénégal.

GESQ, (2001). *L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud*. www.uqo.ca.ries.2001.(page consultée le 30 mars 2013).

Guissou, B., (2009). *Bilan africain de la recherche scientifique en 2008 : Le Burkina peut s'enorgueillir*, http://faso-dev.net/Bilan-africain-de-la-recherche.html (page consultée le 30 mars 2013).

PNUD, (2011). *Rapport sur le développement humain* hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2011_fr_complete.pdf (page consultée le 30 mars 2013).

Quenum M., & Klutse A. (2007) : Partenariat IFS/CREPA pour le renforcement des capacités des jeunes chercheurs. http://www.fr.irc.nl/&#109 (page consulté le 30 mars 2013).

Thiombiano T., (2002). *L'exode des compétences au Burkina*. Regional Conference on Brain Drain and Capacity Building in Africa.22-24 Février 2000. Addis Ababa (Ethiopie), 10p.

Université de Koudougou, (2010). La gouvernance des universités publiques du Burkina Faso : état des lieux et perspectives, 22 p. (plus annexes).

Université Ouaga2, LEPESS/CEDRES, (2008). Rapport du Séminaire de formation sur l'économie sociale à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), les 26,27 juin 2008.

## SITES INTERNET VISITES

www.cedres.bf

http://crepos.org

http://parecap-bf.org

www.mess.gov.bf

www.mersi.gov.bf.

## NOTES DE COURS

Pr Savadogo K., Cours d'économie générale, Initiation aux principes de l'économie, 2e édition-Février 2012.

Drs Faturimi François, Histoire des Idées et des Faits en ESS , Année académique 2011-2012.

Dr F. SONG-NABA, *Politique Générale et Stratégie de l'Entreprise*, Novembre 2011, 50p

Drs I. SARAMBE, *Introduction à l'économie sociale et solidaire : théories et pratiques d'émergence*, Juin 2011, 57p ;

Dr. Y. Abdoulaye OUEDRAOGO, *Droit des Associations à but non lucratif*, Avril 2012, 117p.

# TABLE DES MATIERES

IN MEMORIAM ..... i

DEDICACE ..... ii

REMERCIEMENTS ..... iii

SOMMAIRE ..... iv

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES ..... v

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS ..... vi

INTRODUCTION ..... 1

CHAPITRE I : CONTEXTE ET IMPORTANCE DE LA QUESTION DES JEUNES CHERCHEURS (JC) AU BURKINA FASO ..... 5

I.1 Jeunes Chercheurs : approche conceptuelle ..... 5

I.2 Le personnel scientifique et académique burkinabè : un état des lieux ..... 7

I.2.1 Insuffisance et vieillissement de la communauté scientifique et académique ..... 9

I.2.2 Fuite massive des ressources humaines compétentes ..... 12

I.2.3 La promotion des JC ..... 13

I.3 Les réseaux et associations de JC au Burkina Faso ..... 14

I.3.1 Les réseaux de JC ..... 14

1.3.2 Les associations de JC ..... 15

I.4 La demande sociale : la Théorie des Parties Prenantes (TPP) ..... 16

I.4.1 Quelques préceptes régulant le monde associatif ..... 17

I.4.1.1 L'adhésion ..... 17

I.4.1.2 La solidarité ..... 17

I.4.1.3 La motivation ..... 18

I.4.1.4 La satisfaction ..... 18

I.4.1.5 L'implication ..... 18

Conclusion du chapitre 1 ..... 19

CHAPITRE II : CONTEXTE D'EMERGENCE DES ASSOCIATIONS ..... 20

II.1 Qu'entend- t on par association et quels en sont les fondements ? ..... 20
II.1.1 Définition ..... 20
II.1.1.1 Une approche par les mots ..... 20
II.1.1.2 La littérature sur la définition ..... 21
II.1.1.3 La juridiction burkinabè en rapport à la définition d'une association ..... 21
II.1.2 Les principes fondamentaux d'une association ..... 21
II.2 L'approche traditionnelle de l'économie sociale et solidaire (ESS) ..... 22
II.3 Les différents types d'organisations de l'ESS ..... 23
II.3.1 La coopérative ..... 24
II.3.2 La mutuelle ..... 24
II.3.3 L'association ..... 25
II.4 Contexte d'émergence des associations au Burkina Faso ..... 25
II.4.1 Le poids des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) des années 90 ..... 25
II.4.2 "le tiers secteur" : né des défaillances du public et du privé ..... 27
II.4.3 L'affaiblissement de l'entraide et de la solidarité dans la société ..... 28
II.4.4 Evolution du secteur associatif au Burkina Faso ..... 29
Conclusion du chapitre 2 ..... 31
CHAPITRE III : CADRE OPERATOIRE, ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES ..... 32
III.1 Méthodologie de recherche et cadre opératoire ..... 32
III.1.1 Echantillonnage et outil de collecte des données ..... 32
III.1.1.1 Echantillon ..... 32
III.1.1.2 Outils de collecte des données ..... 34
III.1.2 Méthode de Traitement et d'analyse des données ..... 35
III.1.2.1 Modélisation ..... 35
III.1.2.2 choix des variables ..... 37
III.1.2.3 Outils d'analyse des données ..... 38

III.2 Analyse des Résultats ..... 39
III.2.1 Facteurs explicatifs de l'adhésion des JC de la commune urbaine de Ouagadougou au projet de mise en association ..... 39
III.2.1.1 Influence du profil socioprofessionnel du JC ..... 39
a) L'âge ..... 39
b) Le genre ..... 40
c) L'appréciation des conditions d'exercice dans la recherche scientifique ..... 40
d) La conviction de l'influence des initiatives personnelles ..... 43
III.2.1.2 La perception des JC par rapport aux associations ..... 46
a) L'appartenance préalable à une organisation ..... 46
b) L'appréciation de la gouvernance des associations au Burkina Faso ..... 47
III.2.1.3 La sensibilité des JC par rapport au projet de mise en association ..... 48
c) La conviction d'une association comme moyen efficace de promotion du JC ..... 48
d) Appréciation du caractère pluridisciplinaire que recouvrira l'association ..... 48
III.2.2 Résultats de l'analyse économétrique ..... 49
III.2.2.1 Validité du modèle ..... 50
III.2.2.2 Les déterminants de participation du JC à la mise en association ..... 50
a) Le profil socioprofessionnel du JC ..... 50
b) La perception du JC par rapport aux associations ..... 52
c) La sensibilité du JC par rapport au projet de création ..... 52
Conclusion du chapitre 3 ..... 52
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS ..... 53
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 58
TABLE DES MATIERES ..... 62
ANNEXES ..... vii

# ANNEXES

## ANNEXE A : Présentation de la zone d'étude

La commune urbaine de Ouagadougou fait partie de la province du Kadiogo et est limitée au nord par les communes rurales de Pabrè et de Loumbila à l'est par celle de Saaba, au Sud par celles de Koubri et de Komsilga et enfin à l'Ouest par la commune rurale de Tanghin Dassouri. La ville de Ouagadougou est située au cœur de la province du Kadiogo, elle-même située au Centre du Burkina Faso. Avec une population de 1 499 023 habitants en 2006 (RGPH, 2006), elle couvre une superficie de 518 km2, soit 0,2 % du territoire national. La commune urbaine de Ouagadougou compte cinq (5) arrondissements trente (30) secteurs et dix sept (17) villages. Sa population est essentiellement composée de Mossi, Dioula, Fulfulde, Bissa, Gourounsi.

Capitale du Burkina Faso, la ville de Ouagadougou est au terminus de la voie ferrée venant d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et occupe de ce fait une position géographique favorable aux échanges internationaux. La commune urbaine de Ouagadougou est le principal centre économique du Burkina Faso.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le ratio nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est de 2 867 avec une forte inégalité selon le sexe, les statistiques sont défavorables pour les filles (INSD, 2009). L'Université de Ouagadougou (UO) est aujourd'hui la plus vielle université du Burkina Faso et la plus grande avec environ 30 000 étudiants pour environ 500 enseignants tous grades confondus (MESS, 2012).

**CARTE DE LA PROVINCE DU KADIOGO**

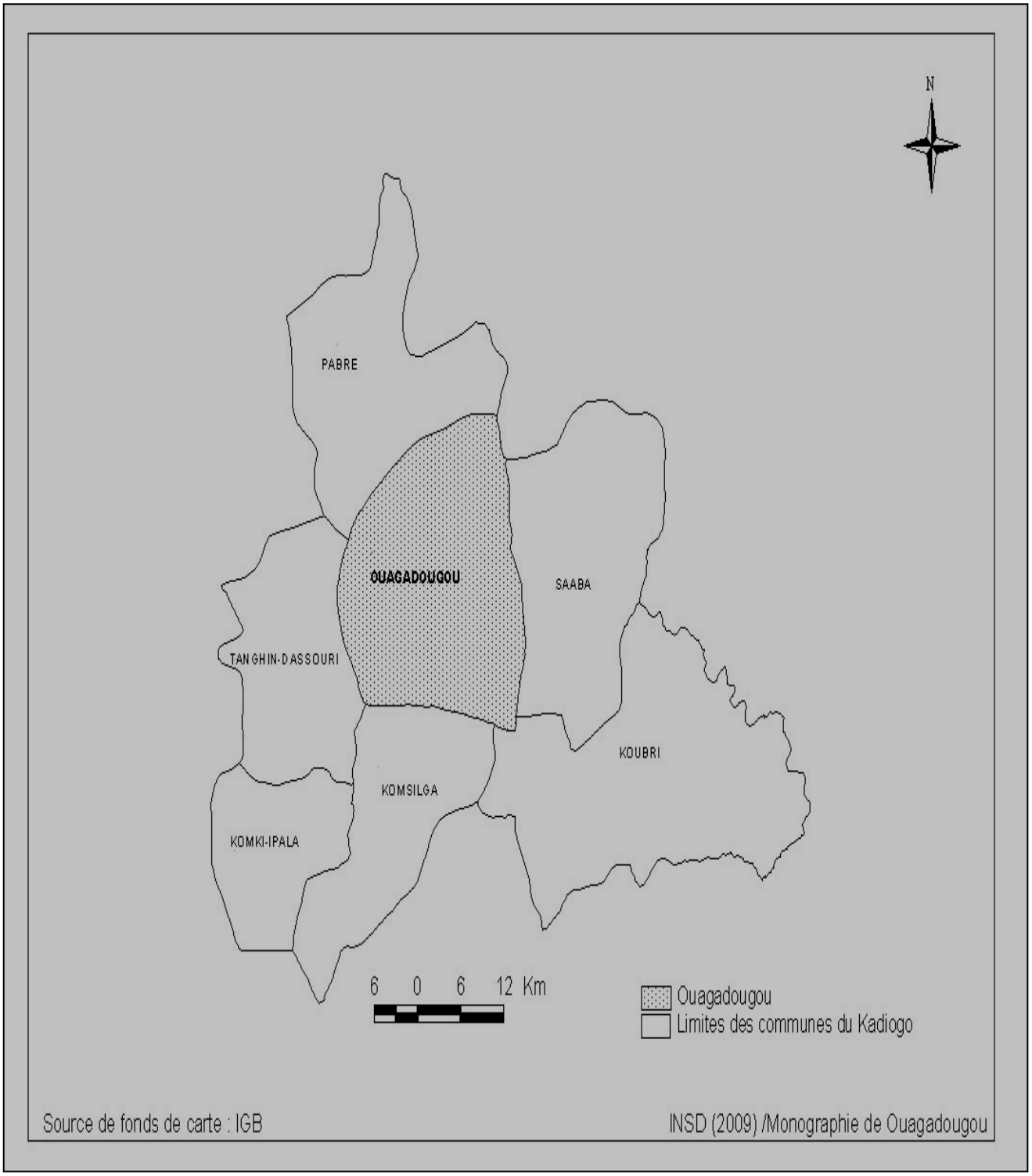


**Source :** *INSD, 2005, tiré de la monographie de la commune urbaine de Ouagadougou*

# ANNEXE B

## *Questionnaire JC*

Fiche N°……. (***A ne pas remplir***)

II-PROFIL SOCIO-PROFESSIONNEL

I-1-Sexe : 1-Femme /__/ 2-Homme /__/

I-2-Age (ans) :……..

I-4-Nationalité :……..

I-5-Institut de recherche :…….

I-6-Filière de formation : ……..

I-7- Dernier diplôme :……

I-8- Diplôme en cours :……..

I-9- Comment appréciez-vous les conditions de travail dans la recherche ? 1-Bonnes /__/, 2-Difficiles /__/.

Justifiez votre réponse :……..

I-10-Existent-ils des avantages liés au métier de chercheur ? 1-OUI /__/ 2-NON /__/

Si oui, lesquels……

I-11-Comment appréciez-vous l'action de l'Etat burkinabè en matière de promotion de la recherche scientifique et des chercheurs ? : 1- suffisante /__/, 2- insuffisante /__/.

II-12-Pensez-vous que personnellement les jeunes chercheurs peuvent entreprendre des actions qui permettront de faire face à des difficultés dont ils feront face s'ils veulent évoluer dans la recherche ? 1-OUI /__/, 2-NON /___/.

Justifiez votre réponse :…….

II-13-Citez deux (2) initiatives que pourraient entreprendre personnellement les jeunes chercheurs pour propulser leur carrière en tant que chercheur.

1) ……
2) ……..
3)

II-PERCEPTION PAR RAPPORT AUX ASSOCIATIONS

II-1- comment appréciez-vous la gouvernance des associations au Burkina Faso ? 1-mauvaise gouvernance /__/, 2-Bonne gouvernance /__/.

II-2-Etes-vous membre d'une organisation d'étudiants ou de chercheurs ? 1-OUI /__/, 2-NON/__/

Si oui, Laquelle/lesquelles ?.....

Est-ce une organisation (la principale) : 1-nationale /__/, 2-internationale /__/.

Quel est le but de cette organisation ? :……

Depuis combien d'années êtes-vous membre de cette organisation (*années*) ?.....

Quel est votre statut dans cette organisation ? 1-membre simple /__/, 2-bureau /__/, 3-membre d'honneur /__/.

Que pensez-vous de l'action de l'organisation dont vous êtes membre ? 1-satisfaisante /__/, 2-insatisfaisante /__/.

Justifiez votre réponse :……

II-3- Etes vous membre d'une quelconque autre organisation ? 1-OUI /__/ 2- NON /__/.

Si oui, laquelle/lesquelles ?.....

Depuis combien d'années êtes-vous membre de cette organisation (*années*) ?.....

Quel est votre statut dans cette organisation ? 1-membre simple /__/, 2-bureau /__/, 3-membre d'honneur /__/.

Que pensez-vous de l'action de l'association dont vous êtes membre ? 1-Bonne /__/, 2-insuffisante /__/, 3-satisfaisante /__/ 4-faible /__/, 5-inutile /__/.

Justifiez votre réponse :……

II-4-Si vous n'avez-vous jamais adhérer à une quelconque organisation, quel en ait la principale raison ? 1-le mauvais fonctionnement des associations de manière générale /__/, 2-pas intéressé par les mouvements collectifs /__/, 3- manque de temps pour ce genre d'engagement /__/, 4-autre (*à préciser*)……

III-SENSIBILITE PAR RAPPORT AU PROJET DE MISE EN ASSOCIATION

III-1 Pensez-vous qu'une association de JC pourrait constituer un moyen efficace pour vous de faire face aux difficultés liées à votre carrière ? 1-/___/ 2 /___/

III-2-La création d'une association de jeunes chercheurs vous intéresse t-il ? 1-OUI /__/, 2-NON /__/ (*si non, fin*)

Justifiez votre réponse……

III-3 Seriez-vous prêt à y participer ? 1-OUI /__/, 2-NON /__/

III-4 Quels avantages pour vous d'adhérer à une telle association ? (*classer en fonction de vos priorités de la plus importante 1, à la moins importante 8*).

a) Agir ensemble, pour influencer sur les politiques de l'Etat en faveur des chercheurs et de la recherche scientifique. /__/
b) Echanger et partager de bonnes pratiques entre chercheurs. /__/
c) Organiser et participer à des colloques, séminaires et conférences nationaux et internationaux sur les problématiques liées à la recherche scientifique. /__/
d) Promouvoir la recherche scientifique et la culture scientifique. /__/
e) Rassembler des informations pouvant faciliter la rédaction des thèses et des revues scientifiques. /__/
f) Créer une proximité entre jeunes chercheurs de la ville de Ouagadougou /__/
g) Développer conjointement des projets individuels et collectifs. /__/
h) Faire évoluer votre carrière de chercheur. /__/

III-5-Pensez-vous que le caractère pluridisciplinaire de cette association pourrait constituer 1-avantage /__/, 2-Inconvénient /__/

Justifiez votre réponse ……..

III-6-Que suggérez-vous pour la mise en place éventuelle d'une telle association ?.....

……..

**NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PARTICIPATION**.

# ANNEXE C :

***Guide d'entretien avec un agent de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du MRSI***

Sources de collecte : MRSI
Cibles de collecte : un agent du DEP du ministère.

A-CARACTERISTIQUES DE L'INTERVIEWE

Date de l'entretien…….
Nom …….
Prénom ……
Sexe ……
Structure de recherche ……MRSI (poste)……..
Spécialités/disciplines :……

B-QUESTIONS

1. Comment appréciez-vous la situation du personnel scientifique et académique au Burkina?

……

2 Estimez-vous que ce contexte actuel présage des situations de vides académique et scientifique futurs et que pour empêcher cela des mesures doivent être prises pour assurer la relève ?

……

3 Que fait concrètement le ministère pour la promotion de la culture scientifique et technique ?.....

4 Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'inculquer aux jeunes dès le secondaire l'amour se la science et des technologies ?.....

5 le ministère a-t-il mis en place un système allant dans ce sens, c'est- à dire un système de promotion des inventions et innovations des élèves du secondaire ?.....

6 le ministère dispose t-il de politique d'incitation aux métiers de recherche ? Si Oui, lesquelles ?

……

7 le ministère dispose t-il d'un traitement particulier de soutien aux étudiants qui ont la maîtrise et plus et qui aspirent à devenir chercheur ?

……

8 A part les distinctions et récompense octroyés par le FRSIT, est ce qu'il Existe un système d'évaluation nationale des inventeurs et des innovateurs au Burkina Faso ?

……

9 Quel est votre opinion par rapport aux associations de manière générale ?

……

10 Avez- vous connaissance d'associations scientifiques au Burkina Faso ? (Si oui, citez quelques uns si possibles).

……

11 Que pensez-vous de leurs actions par rapport à la promotion du métier de chercheur ?

……

12 Si les étudiants aspirant à faire de la recherche s'associaient au sein d'une organisation formelle comme une association par exemple, pensez-vous, que cela leur donnerait plus de poids vis-à vis de votre institution ?

……

13 pourquoi cela ?

……..

14 Si une telle association était mise en place, adhéreriez-vous ?

Justifiez votre réponse

……

15 Avez-vous des observations ou des commentaires particuliers à formuler par à un projet de mise en association de ces étudiants ?

……

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION.

ANNEXE D

***Les éléments du focus groupe avec les JC***

I- La situation des JC dans les centres et Institutions de recherche au Burkina Faso.

II- Les stratégies d'insertion des JC dans les centres et institutions de recherche.

III- Le rôle et la place du JC dans les Universités et centres de recherche.

IV- Le genre dans la recherche scientifique.

V- Les associations scientifiques existantes.

VI- La faisabilité de la création d'une association de JC.

ANNEXE E

***Résultat du calcul des effets marginaux à partir de STATA***

| **Variable** | **dy/dx** | **Std.Err.** | **[95%** | **.C.I.** | **Z** | **P> [Z]** | **X** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AGE | 0,0021192 | 0,1612 | -0,029469 | 0,33708 | 0,13 | 0,895 | 31,1452 |
| GEN | 0,1167081 | 0,1355 | -0,148877 | 0,382293 | 0,86 | 0,389 | 0,225806 |
| APCR | -0,1754914 | 0,14352 | -0,456791 | 0,105808 | -1,22 | 0,221 | 1,451613 |
| CONVIIP | 0,0089783 | 0,15103 | -0,304988 | 0,287031 | -0,06 | 0,953 | 0,806452 |
| APO | 0,04040445 | 0,15399 | -0,342021 | 0,261212 | 0,26 | 0,793 | 0,612903 |
| APGA | 0,2267502 | 0,17706 | -0,120272 | 0,573772 | 1,28 | 0,200 | 0,66129 |
| APCP | 0,4823587 | 0,10931 | 0,268117 | 0,696601 | 4,41 | 0,000 | 0,483871 |

**Source :** *données de l'enquête (mars 2014)*